

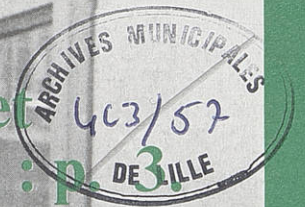
Lille

actualités

DÉC. 82/JANVIER 1983

● SÉCURITÉ

Police Municipale, Police Nationale et Gendarmerie : priorité à la prévention : p. 18



106/14



● URBANISME

Un anneau de circulation autour du centre et de nouveaux parkings pour rendre la ville plus facile à ses habitants et à ses visiteurs : p. 18.

● MOULINS

Pierre Mauroy préside la réunion solennelle du Conseil de quartier et inaugure l'exposition « Un village dans la ville » : p. 22

SOMMAIRE

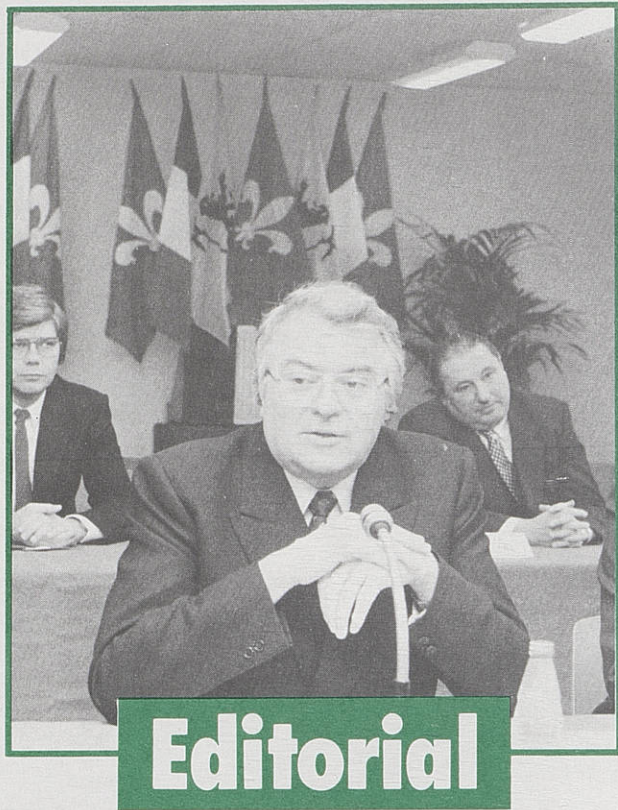
- EDITORIAL p. 2
- LILLE TRANQUILLE
 - La Police Municipale Lilloise : première police de France p. 3 et 4
 - Police Nationale : des moyens supplémentaires ... p. 5 et 6
 - Depuis 1882, une caserne de gendarmerie à Lille p. 7
 - L'animation : un outil privilégié de la prévention p. 8
- AU CONSEIL MUNICIPAL
 - Un budget d'investissement « dynamique » pour 1983 voté à l'unanimité p. 9
 - Le maire répond aux conseillers de quartier p. 10
- LILLE AUX ENFANTS
 - La politique municipale en faveur de la petite enfance p. 11 et 12
- LILLE EN FETE
 - Des jouets pour les plus petits p. 13
 - Le Père Noël chez vingt-six mille écoliers lillois p. 14
 - Noël solidaire p. 15 et 16
 - Cinquantenaire du Beffroi : 800 000 spectateurs p. 17
- LE PLAN DE CIRCULATION
 - Le « Ring », vous connaissez ? p. 18 à 21
- LILLE VILLAGES
 - Moulins, un village dans la ville
 - Pierre Mauroy présidait la séance solennelle du Conseil de Quartier de Moulins
 - Voyage au village de Moulins
 - Une exposition à Moulins p. 22 à 28
- LILLE AMIE
 - Les sorties à Lille p. 29
 - Des informations dans la ville p. 30 à 32

LILLE ACTUALITES

Directeur de la publication :
Pierre MAUROY ;
Rédacteur en chef :
Monique BOUCHEZ ;

Administration-direction-réalisation :
Service de l'information et des relations publiques.
Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA
La Chapelle d'Armentières
Dépôt légal 21297 janvier 83



TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ

Le Faubourg de Béthune sera, dans quelques semaines, le troisième quartier de Lille à avoir son nouveau commissariat ouvert 24 heures sur 24.

Le chantier est en effet déjà bien engagé et les effectifs sont attendus dans les jours qui viennent.

Ce troisième commissariat en un an fait, à plusieurs égards, figure de témoin.

Témoin de la volonté de la municipalité de doter nos quartiers, nos villages dans la ville, des équipements publics nécessaires à la vie d'une petite commune de même importance.

Témoin de la volonté de la municipalité de faire de Lille, une ville tranquille car les implantations de ces commissariats dans les quartiers ne sont pas une mesure isolée.

La municipalité a, en effet, engagé depuis plusieurs années un certain nombre d'actions qui vont dans le sens de la sécurité des Lillois.

Ces mesures qui sont détaillées dans ce LILLE ACTUALITÉS, témoignent de la volonté de la municipalité de jouer pleinement et fermement son rôle dans la lutte contre la petite délinquance.

La Ville de Lille est ainsi l'une des grandes villes de France à avoir déployé le plus d'efforts dans ce sens même si je sais bien que certains, en faisant la confusion des chiffres, souhaitent donner une assise au discours alarmiste sur la sécurité.

Je leur demande simplement de constater, au vu des chiffres officiels que, dans le Département du Nord, la progression de la délinquance est presque deux fois moins importante en 1982 par rapport à 1981 (16 %), qu'elle ne l'était en 1980 par rapport à 1979 (26 %).

Je leur demande aussi de constater qu'à Lille, cette progression est deux fois moins importante que dans le Département.

Les moyens mis en œuvre n'y sont pas étrangers et nous les poursuivrons pour que Lille devienne chaque jour davantage Lille tranquille.

Pierre Mauroy
Maire de Lille
Premier Ministre

LA POLICE MUNICIPALE LILLOISE : PREMIÈRE POLICE DE FRANCE

L'effort consenti par la Municipalité en faveur de la Police Municipale, dans le cadre du renforcement des moyens préventifs, mérite d'être souligné avec un accent particulier.

A l'origine vouée à la protection des seuls bâtiments communaux, cette police a connu un essor considérable depuis 1977, année du lancement de l'ilotage dans les quartiers.

Par ses attributions diversifiées, et l'importance de ses effectifs, elle est même devenue la première police de France.

Ce service assure en effet un nombre de tâches que l'on imagine mal lorsque l'on rencontre les traditionnelles patrouilles de quartier dans les rues de Lille.

En dehors de l'ilotage, tant apprécié des Lillois, les policiers municipaux surveillent le centre-ville, les espaces verts, les bâtiments communaux, et assurent les entrées et sorties d'écoles, les contacts avec les responsables de quartier, la gestion du service des objets trouvés, celui de la fourrière et du stationnement payant.

A travers cette répartition, l'on devine le caractère complémentaire de cette police par rapport au rôle joué par la Police d'Etat, beaucoup plus orientée, elle, vers la lutte contre la délinquance.

L'expérience réussie de l'utilisation rationnelle d'une telle



unité a été prise en compte par les grandes municipalités françaises.

Au-delà, la nature des services ainsi rendus à la population pose le problème de l'extension en France des polices municipales, en particulier en ce qui concerne les problèmes de stationnement, de circulation, de décentralisation dans les quartiers, et, plus généralement, pour tout ce qui touche le respect des arrêtés municipaux où la coordination entre le législatif et la partie exécutive apparaît beaucoup plus simple lorsqu'il s'agit d'un service essentiellement municipal.

DEUX ARMES NOUVELLES POUR LA POLICE MUNICIPALE : RADARS ET BORNES DE SÉCURITÉ

La Police Municipale de Lille, afin d'alléger les tâches de prévention de la Police Nationale, a pris en charge les parcmètres, le stationnement, la circulation, la surveillance des espaces verts et les bâtiments communaux.

Toute une unité a été constituée pour mettre en œuvre une protection efficace des écoles, crèches, mairies de quartiers et autres bâtiments, (entretenus et équipés par la Municipalité) parfois victimes d'actes de vandalisme.

47 BATIMENTS DÉJÀ SURVEILLÉS

3 brigadiers, 30 gardiens, dotés de 3 véhicules radio et de 5 chiens policiers, protègent désormais 24 h/24 h le patrimoine communal.

L'efficacité de cette structure s'est concrétisée par une diminution de 10 % des atteintes sur les bâtiments communaux.

En 1982, 95 pénétrations avec vols ou destructions ont été consta-

LILLE TRANQUILLE

LILLE TRANQUILLE

tées alors qu'en 1981, ce nombre était plus élevé : 104.

Cependant, la Municipalité lilloise s'est engagée à pousser les résultats plus loin encore par l'utilisation de techniques modernes de surveillance, uniques en France pour une mairie !

L'installation d'un système radar dans les édifices les plus menacés est opérationnelle depuis peu.

110 millions de centimes ont déjà été débloqués pour la sauvegarde de 47 bâtiments.

D'autres vont suivre en 1983, en fonction du degré de vulnérabilité des lieux.

Il a en effet été constaté que la moitié des édifices touchés concernait des écoles : bris de vitres, pillages des restaurants scolaires, vols dans les bureaux, tentatives d'incendie, etc...

Une priorité continuera donc à être donnée aux écoles.

CONTRE LE VOL L'ÉLECTRONIQUE

L'intrusion dans un local s'opère 9 fois sur 10 par une porte ou une fenêtre.

Il s'agit donc de « piéger » toutes les ouvertures possibles par différents procédés de détection.

D'abord des **détecteurs de chocs** : toute poussée violente sur le matériau est alors enregistrée et provoque à la fois le déclenchement d'une sirène et un signal sur une centrale de contrôle située à l'hôtel de ville.

Il en va de même avec d'autres détecteurs : **détecteurs volumétriques** qui repèrent le passage d'un corps, **détecteurs d'ouvertures**, qui signalent l'ouverture d'une porte, d'une cloison, ou d'une fenêtre.

Le délinquant n'a aucune possibilité d'échapper aux mailles implacables de l'électronique.

Dès que le signal est parvenu à la centrale, un dispositif d'alerte est immédiatement mis en place.

Ce dispositif consiste à prévenir les équipes canines, qui sillonnent en permanence les rues de Lille, pour leur demander d'intervenir sur le lieu de l'intrusion. Dans un délai extrêmement réduit, le bâtiment en

cours de cambriolage est rejoint et les auteurs appréhendés.

L'intérêt du système est donc de permettre des arrestations ultra rapides, sans qu'aucun dommage ne soit commis sur les biens communaux. Cet équipement conduira donc la Municipalité à réaliser des économies substantielles.

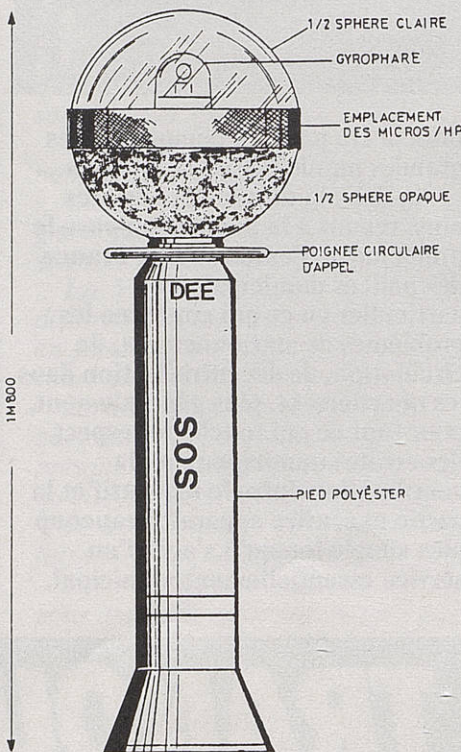
DES BORNES DE SÉCURITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE CONTRE LES AGRESSIONS.

À Paris, depuis déjà fort longtemps, existent des postes téléphoniques « Police Secours ».

Il suffit de casser une vitre et d'appuyer sur un bouton pour signaler un incident sur la voie publique.

Le procédé, qui a largement fait ses preuves, va être repris et nettement amélioré pour Lille.

Les B.U.S., Bornes Urbaines de Sécurité, se présentent sous la forme d'un globe sur pied possédant des micros et une poignée d'appel.



Elles vont être installées prochainement dans les quartiers dans des situations très accessibles au public.

Il sera possible d'appuyer sur un bouton pour pouvoir instantanément communiquer avec un poste central qui recevra le message et donnera, non seulement les premières indications à suivre à la personne, mais aussi les instructions nécessaires aux patrouilles de faction, municipales et nationales, qui circuleront dans le secteur.

En cas de problème : accident, incendie, agression, les équipes d'intervention pourront être sur place dans un délai extrêmement court.

Gain de temps et d'énergie, ce système ne présente que des avantages, surtout la nuit, lorsque les risques d'agressions sont plus grands aux endroits « stratégiques ».

Réalisées dans un matériau incassable, ces bornes ne pourront être détruites... Même pas les balles ! Par ailleurs, toute tentative d'utilisation abusive sera rapidement identifiée par l'envoi de forces de police proches. Ajoutons qu'un gyrophare puissant balayera les environs à chaque utilisation et qu'une alarme sonore se déclenchera parallèlement.



LA SÛRETÉ URBAINE

Service opérationnel, la Sûreté Urbaine est dirigée par un Commissaire Principal assisté de deux Commissaires de Police. Son activité se déclenche à partir d'interventions faites sur la voie publique, par les personnels en tenue ou civils et par la réception des plaintes. Elle est l'auxiliaire privilégiée de la Justice Pénale.

Ses attributions, en dehors des structures techniques ou administratives, se répartissent globalement de la façon suivante :

- la brigade des mœurs, stupéfiants, hôtels et garnis, débits de boisson,
- la brigade des mineurs,
- la brigade de voie publique,
- l'unité de Police administrative et des étrangers,
- les brigades de surveillance nocturne composées de policiers volontaires, choisis parmi les Gradés et Gardiens de la Paix.

Elles opèrent à bord de voitures banalisées.

Toutefois, l'un des membres de la brigade est toujours revêtu de la tenue d'uniforme, de telle sorte qu'il ne puisse y avoir de confusion quant à la qualité de policier des intervenants.

Ces brigades sillonnent la ville toutes les nuits à la recherche du flagrant délit et de toute anomalie ; elles sont particulièrement dissuasives.

La Sûreté Urbaine assume une charge importante dans la lutte contre la criminalité. Elle procède en fait à de nombreuses arrestations d'auteurs de crimes et délits, et désamorce, par son action préventive de nombreuses infractions et agressions.

Les statistiques de criminalité font apparaître pour la Sûreté Urbaine les résultats suivants :

- 40 % de réussite dans le nombre de personnes mises en cause, soit 973 sur 2 435 ;
- 60 % de réussite pour le nombre de personnes écrouées, soit 299 sur 496.

POLICE

NATIONALE :

Des moyens supplémentaires ont été donnés pour accomplir d'abord des missions préventives, et pour combattre la criminalité.

La Police Nationale relève du Ministre de l'Intérieur. Dans le département du Nord, elle est placée directement sous les ordres du Préfet-Commissaire de la République, délégué pour la police.

Ses missions sont d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. » Elle est donc par nature préventive.

Le travail de la Police Nationale est effectué par les gardiens de la Paix d'une part, dans le cadre d'une surveillance générale orientée sur le

maintien de l'ordre lors des grands rassemblements de personnes, la régulation de la circulation et la protection des usagers de la route, la réponse aux appels de détresse, la lutte préventive contre la délinquance et la criminalité, etc...

D'autre part, les Inspecteurs de la Sûreté Urbaine effectuent des missions générales et particulières. Il est donc clair que les polices urbaines sont essentiellement chargées de la protection des personnes et des biens.

LILLE TRANQUILLE

LA SURETÉ GÉNÉRALE

Les caractéristiques actuelles de la vie en Société, fortement urbanisée, conduisent à ce que seules les Polices Urbaines peuvent entreprendre des actions, et obtenir des résultats tangibles.

Cela suppose qu'elles disposent d'effectifs suffisants, des moyens matériels appropriés et que soient utilisées des méthodes orientées vers une dissuasion préventive accrue.

Une réorganisation des Services a été entreprise afin de consacrer essentiellement les effectifs à la surveillance intensive de la voie publique; cela permet de développer dissuasion et prévention, de réaliser des interventions en flagrant délit, et de sécuriser les populations.

Héritière du Corps Urbain, la Sécurité Générale est constituée par l'ensemble des personnels en tenue, Officiers, Gradés et Gardiens de la Paix exerçant dans la Circonscription de Police.

Ordre public, prévention et sécurité, surveillance de la voie publique, circulation, telles sont les missions fondamentales auxquelles s'ajoutent de multiples tâches et servitudes.

Sous l'autorité d'un Commissaire de Police, la S.O.S., est composée uniquement de Policiers en civil. Ce service bénéficie d'une large compétence, qui lui permet de traiter toutes les affaires, (du simple vol au crime), à condition toutefois qu'elles soient accomplies en flagrant délit ou que les auteurs soient identifiés et que les recherches soient limitées dans le temps.

L'EFFORT DE DÉCENTRALISATION DES BUREAUX DE POLICE

L'occupation du terrain en matière de lutte contre la délinquance et la criminalité sont la condition sine qua non de la réussite en ce domaine.

La transformation à Lille des anciens Commissariats d'arrondissement en bureaux de police, accompagnée de la création de deux bureaux supplémentaires (ceux du Vieux-Lille et du Faubourg des Postes), va dans ce sens: ces bureaux sont au nombre de 9; ils permettent de conserver un certain contact avec les populations des quartiers et d'éviter une déshumanisation complète de l'activité policière.

Si les bureaux de police ont perdu une bonne part de leur compétence judiciaire, ils ont conservé la quasi-totalité des attributions de police administrative des Commissariats d'arrondissement, notamment en ce qui concerne les interventions et les recherches.

Au plan judiciaire, les bureaux de police reçoivent les plaintes et entreprennent toutes diligences (certaines de celles-ci sont assurées parfois par d'autres services comme par exemple en matière de cambriolages où les constatations sont effectuées par la S.O.S. et l'enquête par la Sûreté Urbaine). Ils exécutent également les instructions du Parquet et les commissions rogatoires des Juges d'Instruction.

L'ÎLOTAGE

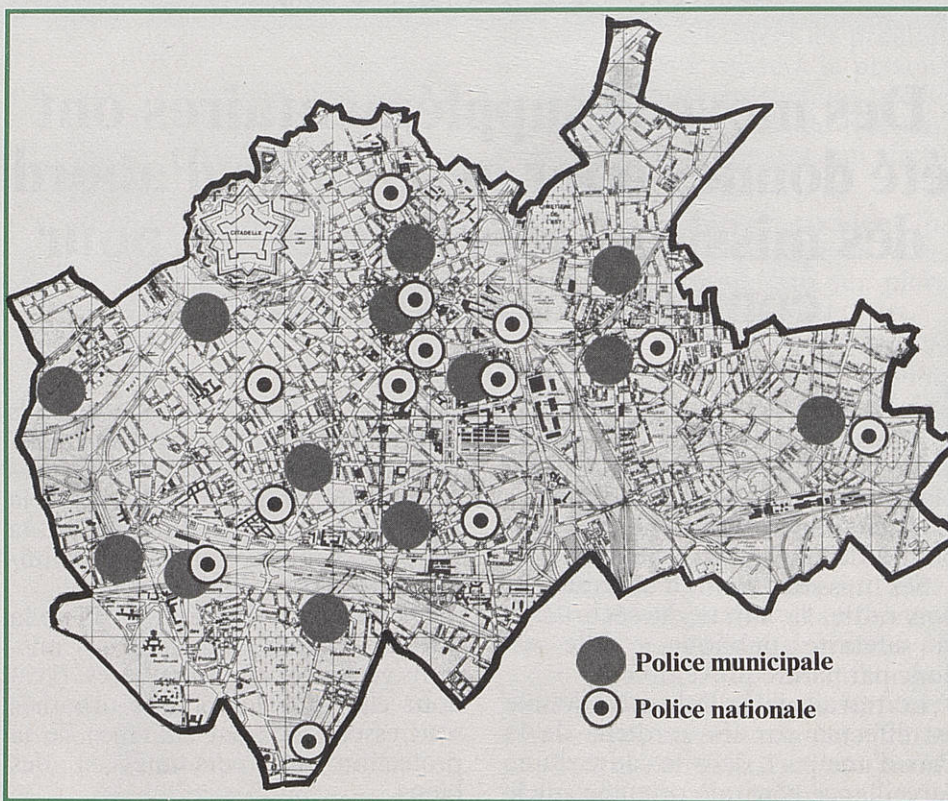
La nécessité d'une présence permanente conduit à diversifier les méthodes et à les orienter vers plus de mobilité, de légèreté et d'imprévisibilité.

C'est à ce souci de sécurité et de présence dissuasive que répond l'îlotage:

● Méthode de police préventive, l'îlotage permet de donner un caractère personnel, familial et permanent à la surveillance de la voie publique. Il consiste à faire assurer par un même gardien de la Paix, une présence de police régulière et visible dans un secteur découpé dans la Circonscription et appelé « îlot ».

Créée en avril 1982 pour répondre aux aspirations définies supra, la section d'îlotage de Lille, forte de 30 gardiens et dirigée par des gradés expérimentés, couvre 10 îlots correspondant au ressort territorial des mairies de quartier.

En permanence sur la voie publique, l'îlotier protège, écoute, dialogue, renseigne, aide, sécurise en décelant toute situation anormale ou comportement suspect, grâce à une meilleure connaissance des lieux et des administrés.



L'exploitation des renseignements recueillis et l'assistance apportée, ont ainsi permis de faire baisser la délinquance dans des proportions tout à fait remarquables.

Mais aussi et surtout, les îlotiers contribuent à lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité ressenté dans certains quartiers.

Une Police Nationale plus proche du Citoyen...

Le désir des citoyens est à Lille en bonne voie.

LES BUREAUX DE POLICE DANS LES QUARTIERS

La compétence territoriale des bureaux de police est alignée sur celles des Mairies de Quartier.

● **le quartier CENTRE-HOTEL DE VILLE** est desservi par les bureaux de police sis Place Rihour et rue Ovigneur, ex-commissariats des 2^e et 4^e arrondissements ;

● **les quartiers FIVES** et **SAINT-MAURICE** sont desservis par le bureau de police sis 127 ter, rue Pierre-Légrand, ex-commissariat du 3^e arrondissement ;

● **les quartiers VAUBAN** et **BOIS BLANCS** sont desservis par le bureau de police sis Place Philippe de Girard, ex-commissariat du 5^e arrondissement ;

● **les quartiers WAZEMMES** et **FAUBOURG DE BÉTHUNE** sont desservis par le bureau de police sis Groupe Magenta Fombelle ;

● **le quartier MOULINS** est desservi par le bureau de police sis 5 bis, rue de Trévisé ;

● **le quartier HELLEMES** est desservi par le bureau de police sis Place de la République, ex-commissariat d'Hellemmes ;

● **le quartier VIEUX-LILLE** est desservi par le bureau de police implanté Halle aux Sucres ;

● **le quartier FAUBOURG des POSTES** est desservi par le bureau de police implanté Résidence Briqueterie, rue Richard-Wagner.

Depuis 1882

UNE CASERNE DE GENDARMERIE A LILLE



Grand service public, la gendarmerie nationale est l'une des plus vieilles institutions de France. Héritière de la Maréchaussée, elle constitue actuellement une force militaire originale, dont l'action est plus particulièrement destinée à la sûreté des campagnes et des voies de communications.

Au XIX^e siècle, l'agglomération lilloise comprenait huit brigades à pied ou à cheval, mais en 1882, par souci d'efficacité, la Gendarmerie de Lille fut regroupée dans un casernement au 49, boulevard Louis XIV où elle est encore implantée.

Actuellement, la gendarmerie de Lille comprend le groupe de commandement de la compagnie, la brigade territoriale, la brigade de recherches, le peloton de surveillance et d'intervention de conception récente mêlant harmonieusement gendarmes et gendarmes auxiliaires (militaires appelés), ainsi que la section de recherches, unité à vocation essentiellement judiciaire dont la compétence s'étend à l'ensemble de la Cour d'Appel de Douai. L'effectif global est de 3 officiers, 86 gradés et gendarmes.

Indépendamment de l'action préventive journalière de protection des personnes et des biens, menée par des patrouilles de gendarmes, à

cyclomoteur ou en voiture, la gendarmerie de Lille est chargée en permanence :

● de constater les infractions à la loi pénale et d'en rechercher les auteurs,

● de répondre aux réquisitions judiciaires, à l'exécution des mandats de justice émanant généralement du Parquet ou des juges d'instructions de Lille. Ces obligations nécessitent la présence de nombreux gendarmes dont la vigilance, lors des arrestations de personnes recherchées ou des transferts d'individus dangereux, ne peut se relâcher sans danger pour eux-mêmes et pour la population ;

● de la surveillance des militaires en uniforme ou non, circulant isolément ; une attention particulière est exercée dans les lieux publics et notamment les gares, en particulier en fin de semaine. Ces contrôles peuvent être faits à la demande des autorités civiles ou militaires.

La Gendarmerie, par son action spécifique, participe totalement à la mission de sécurité publique dévolue à la Police nationale dans l'agglomération lilloise. Cette coexistence de plusieurs services compétents concourt à servir l'intérêt général avec efficacité et garantit la tranquillité de la population lilloise.

Les conséquences du manque de loisirs et d'activités pour les jeunes, dans l'évolution de la délinquance, sont prouvées par les faits et les statistiques.

Ce vide entraîne, en effet, un certain nombre de jeunes à déambuler dans les rues, à entretenir des relations peu recommandables et parfois, à se rendre coupables de délits.

Afin d'éviter que ce phénomène prenne à Lille l'importance qu'il a pris dans d'autres villes, la Municipalité a décidé d'organiser une grande animation destinée aux treize-dix-huit ans, en particulier pendant les vacances.

Un Lillois sur deux ne part pas en vacances, situation que le gouvernement actuel déplore et qu'il compte améliorer par des mesures appropriées (le chèque vacances par exemple). Les catégories les plus touchées sont, bien sûr, les enfants et adolescents qui doivent « subir » près de trois mois de congés. L'isolement est d'autant plus mal vécu que l'entourage des jeunes (télévision, journaux) privilégie le phénomène « départ », ce qui renforce la sensation d'être « laissé pour compte ».

Les jeunes éprouvent des difficultés à prendre en charge leur temps de vacances : les conditions économiques et culturelles les maintiennent dans la dépendance de leurs parents. De plus, les équipements susceptibles de les accueillir ferment leurs portes pendant les vacances.

Aussi, le projet présenté par la Municipalité s'appuie sur la vie associative des quartiers. Pour une animation « utile », cette action se prolonge toute l'année. Un maximum de partenaires a été sensibilisé : les habitants du quartier (artisans, commerçants et volontaires), mais aussi des financeurs divers : les différents ministères concernés, la C.A.F. et l'organisme H.L.M. Le Budget municipal a consacré 266 000 F à la réalisation des projets.

Dans la pratique, les quartiers ont créé une structure d'accueil pour les adolescents à partir de treize ans, avec une participation financière minimum. Autre point important : les adolescents ont pris en charge leurs activités, basées essentielle-

L'ANIMATION : un outil privilegié de la prévention

ment sur le sport, les voyages et les camps. Tous les partenaires de l'animation ont fait preuve d'un dévouement sans limite.

L'opération a couvert cette année huit quartiers lillois, correspondant au découpage des zones d'éducation prioritaires mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale.

Cette « opération vacances », menée comme les années précédentes, en juillet et août, a pu être poursuivie dans les mois qui ont suivi, avec des résultats très probants.

La fréquentation a dépassé les espérances et, surtout, les jeunes se sont montrés réellement intéressés par le large éventail de divertissements proposés.

La première retombée qui a été enregistrée, à l'issue des deux premiers mois, a été la nette diminution des délits.

Ainsi, dans le quartier du Sud, que l'on dit particulièrement atteint par la délinquance, aucun délit d'importance n'a été enregistré durant la période des grandes vacances, à la grande surprise des services de police et à la grande satisfaction de la population.

Poursuivies avec des moyens sans cesse plus étoffés, avec une participation financière encore plus large, ces opérations d'animation font, de Lille, une ville exemplaire en matière de prévention dans la lutte contre la délinquance.

« OPÉRATION VACANCES »

L'opération adolescents 82 « Été à Lille pour ceux qui restent », réalisée sur les quartiers Résidence Sud et L.O.P.O.F.A. de la Ville de Lille, avec une coordination assurée par le foyer de culture populaire des L.O.P.O.F.A.-BISCOTTES est le résultat d'une collaboration établie entre :

- l'équipe d'animateurs du Centre Social Résidence Sud
 - l'animatrice de quartier et les animateurs du terrain d'aventures de la Briqueterie
 - l'association sportive, le Judo Club
 - l'équipe d'éducateurs du club de prévention
- pour offrir pendant l'été une structure d'accueil aux adolescents, supportée juridiquement par le Centre Social et le Foyer de Culture Populaire, et appuyée par l'ouverture des équipements suivants :
- salle polyvalente rue Lazare-Garreau
 - Club de Jeunes, rue du Rhin (L.C.R. S.L.E.)
 - appartement 23/17, rue de la Seine
 - Centre Social Résidence Sud, 23, rue de la Seine
 - Terrain d'Aventures.
 - Complexe Sportif de la Briqueterie.

L'originalité de ces actions a tenu, en particulier, à l'accueil offert entre le 21 juin et le 22 juillet de 22 heures à 3 heures du matin, à l'occasion du Ramadan, salle polyvalente.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

ACTIVITÉS « INTÉRIEURES » ET SPORTIVES : Tennis de table, jeux de société, tennis, arts martiaux, basket, hand-ball, kayak, cheval, piscine.

CAMPS : 9 camps ont été organisés ; 61 jours de camps sont enregistrés ; 526 journées adolescents en camps sont comptabilisées.

EXCURSIONS : 25 excursions ont été organisées ; 192 journées adolescents en excursions sont comptabilisées.

AU CONSEIL MUNICIPAL:

Un budget d'investissement « dynamique » pour 1983 voté à l'unanimité

La question la plus importante, soumise au conseil municipal du 17 décembre, était le budget d'investissement 1983 présenté par M. Raymond Vaillant, Adjoint aux finances. Les élus ont voté unanimement ce que le « grand argentier » de la ville a qualifié de « budget dynamique ».

Pour le troisième exercice budgétaire consécutif, le conseil municipal a procédé au vote anticipé de la section d'investissement du budget primitif. D'ordinaire, cette partie du budget n'est adoptée qu'en février mais, en procédant avant les délais à son vote, les conseillers activent les transformations de la ville.

« Ce système permet, aux services municipaux, d'engager très rapidement des procédures administratives nécessaires à l'exécution des opérations inscrites » a ajouté M. Vaillant. La réalisation de celles-ci est ainsi rentabilisée au maximum.

Enfin, l'Adjoint aux finances a souligné l'intérêt qu'il y avait à intervenir, dès le début de l'année, sur le marché financier. Arrivant avant les autres emprunteurs, la ville peut négocier au mieux les emprunts nécessaires à l'exécution des opérations décidées.

107 MILLIONS POUR VIVRE MIEUX

« L'effort d'investissement est la meilleure preuve de notre gestion dynamique » a souligné M. Vaillant. La municipalité consacra en 1983 une section d'investissement de 107 millions de francs dans le budget primitif de 1983 : une augmentation de 22 % par rapport aux investissements de 1982 ! son financement sera assuré pour 92 millions de francs par l'emprunt ; pour plus de 4,6 millions par des subventions ; pour plus de 10 millions par les fonds de compensation de la TVA et pour 166 000 F par diverses recettes.

« En investissant au maximum,

nous créons des équipements pour une population sensible à l'environnement » a ajouté M. Vaillant. Grâce à cette politique, l'idée des « villages dans la ville » se réalise pleinement. Et investir permet aussi de procurer des marchés aux entreprises locales et ainsi favoriser l'emploi dans la région.

LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

D'importants travaux de construction, d'entretien et de remise en état des équipements scolaires ont été programmés. On compte notamment trois millions de francs pour des travaux de modernisation et de grosses réparations.

L'extension de l'école Gutenberg, la construction d'une salle de jeux à l'école maternelle Philippe de Comines, l'insonorisation des restaurants scolaires, des travaux de gros œuvre ainsi que des mosaïques en façade au groupe scolaire Léon Jouhaux comptent parmi les réalisations prévues ou en cours dans le domaine scolaire.

DES EQUIPEMENTS HELLEMMOIS

Depuis son association en 1977 à Lille, Hellemmes goûte aux bienfaits de ces liens. Le beffroi aussi d'ailleurs. M. Vaillant a souligné « l'aspect positif réciproque » de l'association. Les travaux passés et futurs en témoignent. Il faut d'abord parler de l'installation de systèmes d'alarme au centre Carnot, aux écoles Jean-Jaurès et Salengro, ainsi qu'au restaurant de cette dernière. Un crédit a aussi été porté pour l'aménagement de la salle Léo-Lagrange qui devient un centre de spectacle de qualité.

Le budget prévoit notamment la réfection des voies d'accès à l'hôtel de ville, des travaux d'aménagement à l'église Saint-Denis, la

construction d'une tribune, la réfection de la couverture des vestiaires et la reconstruction du foyer culturel Chanzy.

L'ECLAIRAGE PUBLIC

La modernisation des réseaux de moyenne et basse tension ainsi que celle du réseau d'éclairage public d'Hellemmes permettent aux Lillois de vivre en sécurité dans la ville. En effet, rappelons que la municipalité a installé 14 600 points lumineux pour rendre les rues claires et animées. C'est pourquoi un effort budgétaire a été porté dans ce domaine.

LES PETITS TRAVAUX

La municipalité tient à privilégier les « petits travaux », ceux qui touchent au quotidien de la vie. Ceux-ci se poursuivent dans cinq domaines. D'abord celui des équipements sportifs et des loisirs : aménagement de terrains sportifs, de piscines, de plaines de loisirs, de maisons de quartier et de jardins familiaux. Un effort considérable au niveau des espaces verts figure aussi dans ce chapitre.

L'investissement porte encore dans le domaine des équipements socio-culturels (bibliothèques, théâtres, musées, crèches) et dans le domaine de l'amélioration et de la sécurité des bâtiments communaux.

LE PALAIS DES CONGRES

Des opérations particulières se taillent la part du lion dans ce budget ; l'aménagement du Palais des Congrès et de la Musique au Nouveau Siècle, les travaux de réfection au Grand Palais de la Foire, l'aménagement des bâtiments communaux à la Filature et de l'ancien Institut de chimie en Bourse du Travail en sont quelques illustrations. Il y a encore le projet de construction d'une maison de Lille à St-Louis du Sénégal.

Ce petit aperçu des réalisations, (la plupart en cours) financées par la ville, consacre la volonté lilloise d'aider les habitants à vivre bien à Lille. Leur proposer un budget dynamique en est un moyen.

AU CONSEIL MUNICIPAL:

Le Maire répond aux conseillers de quartier

Au cours du conseil municipal, M. Pierre Mauroy a répondu, comme à l'habitude, aux questions des conseillers de quartier.

VAUBAN-ESQUERMES : les activités d'Inter'Age

M. Johnny Hemelryck a demandé une étude, afin que les personnes âgées de son quartier puissent bénéficier d'un moyen de transport, pour les conduire là où se déroulent les distractions organisées par Inter'Age.

M. Mauroy a rappelé le gros effort financier accompli par la Communauté Urbaine pour les plus de soixante-cinq ans. Et le Maire a proposé à M. Hemelryck que d'autres adhérents plus valides et motorisés puissent se mettre en rapport avec les personnes âgées concernées pour assurer leur transport.

FIVES : la salle des fêtes

M. André Baude s'est inquiété de l'état de la salle des fêtes de la rue de Lannoy.

Pierre Mauroy a annoncé que des solutions techniques étaient à l'étude pour compenser les déperditions de chaleur. Il demande au conseil de quartier de s'intéresser à l'avenir de la salle, en suggérant des solutions au conseil municipal.

FAUBOURG DE BETHUNE : les nomades

M. Jean-Marie Houtte a interpellé le maire au sujet de la présence de nomades dans le quartier. M. Mauroy a rappelé le plan global d'accueil des gens du voyage dans la communauté urbaine. Il a répondu favorablement à la demande d'une étude concernant la pose de plots, chemin du Bazinghien, à l'extrémité

de la rue Angereau, rues de Stockohlm et de la Baltique. Enfin, le déplacement des familles stationnées rue Combemale sera pris en compte en fonction des terrains qui se créeront.

WAZEMMES : police 24 h sur 24

Le conseil de quartier souhaite que le commissariat ouvre ses portes 24 h sur 24, la délinquance resurgissant en soirée. Le Maire a annoncé que le Préfet de police était intervenu auprès du ministère de l'Intérieur, afin d'obtenir le plus rapidement possible, l'ouverture la nuit d'une première tranche de bureaux de police, dont celui de la rue Jules-Guesde à Wazemmes.

Créations d'emplois, industries de pointe, annoncées par Pierre Mauroy

M. Pierre Mauroy a voulu, au cours du dernier conseil municipal, rendre publiques plusieurs décisions récentes pour aider au développement économique de l'agglomération lilloise.

Il a d'abord rappelé qu'il serait en mesure d'apporter des précisions quant à l'avenir de l'usine Peugeot au prochain conseil municipal, comme il s'était engagé à le faire.

Une antenne de l'Institut de

recherche des transports sera créée dans la région. Cette unité intégrera le service métro de la ville nouvelle. Ajoutons aussi que la société Matra a décidé d'installer à Lille le siège de la division « transports ».

« La direction et une partie du service de la comptabilité et du contrôle des recettes de la S.N.C.F. s'installeront à Lille » a poursuivi M. Mauroy. Ce premier pas de la décentralisation des services de la S.N.C.F. apportera deux cents emplois à Lille. « C'est au total sept cent cinquante emplois que la S.N.C.F. apportera à la région » a ajouté le maire.

Il a annoncé le renforcement du potentiel informatique régional par l'installation d'un centre serveur interrégional intégré au réseau information des centres de calcul inter-universitaires.

La compagnie générale d'information va créer un nouvel établissement dans l'agglomération. Cela entraînera la création de cinquante emplois permanents avant la fin de 1985. D'autre part, la société Télésystèmes a décidé la décentralisation en 1986 dans la région lilloise d'un centre informatique de trente-cinq personnes.

« Je me félicite de l'initiative de la Chambre de Commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing d'engager une année d'opérations de sensibilisation à l'électro-informatique » a conclu le maire de Lille, en ajoutant que l'atelier de micro-informatique industrielle, mis en place par l'Université de Lille, verra ses moyens renforcés.

De nouvelles mesures sont aussi annoncées pour la recherche. « Un centre commun de mesures sera mis en place par les universités lilloises » a ajouté Pierre Mauroy, ce centre devant permettre une accession plus facile à l'ensemble des laboratoires universitaires de la région.

Enfin, la société Stratinator va étendre son établissement de Wasquehal, ce qui permettra la création de soixante emplois nouveaux.

LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE : des mini-crèches dans les quartiers

« **C**e qui nous a guidés dans notre action depuis 6 ans, c'est la volonté de faire des crèches, non seulement un moyen de garantir le droit au travail des femmes, mais également un milieu de vie particulièrement favorable à l'éveil de l'enfant de moins de 3 ans ; une véritable école des tout-petits ». Telle est la profession de foi de Christiane Morel, Adjoint au Maire, Délégué à la Petite Enfance.



Allo, père Noël ?

En 1968, 28 % des femmes mariées, avec un enfant de moins de 3 ans, travaillaient.

En 1975, il y en avait 42 %. Aujourd'hui, elles sont plus de 50 %, et 95 % chez les mères célibataires. Dès le mois de septembre 1981, le Gouvernement a affirmé sa volonté de lutter contre la pénurie d'équipements et a, dans un premier temps, doublé les subventions à l'investissement.

Une mesure gouvernementale vient d'être prise en ce qui concerne la possibilité pour les parents, de déduire des impôts une partie des frais de garde.

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DANS LES QUARTIERS

Ce sont 380 lits, prêts à accueillir les petits Lillois. La ville dispose, dans le Vieux-Lille, d'une crèche de 44 lits et d'une halte-garderie ; aux Bois-Blancs, d'une halte-garderie ; au Centre, à Fives, et au Faubourg de Béthune, d'une crèche de 66 lits ; à Wazemmes, d'une halte-garderie ; à Moulins, de deux crèches de 66 lits et d'une halte-garderie ; et au Sud, d'une crèche de 66 lits et de trois halte-garderies.

N'oublions pas deux halte-garderies, gérées par des associations privées et subventionnées par la ville ; 18 maternelles avec garderie, une pouponnière municipale qui accueille 45 enfants très handicapés et 20 centres de P.M.I. : 7 à Lille-Sud, 9 à Lille-Est et 4 à Lille-Nord, une crèche pour la Préfecture, deux crèches pour le C.H.R., deux halte-garderies – mini-crèches privées et 310 nourrices agréées par la D.A.S.S.

LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS

La ville a intensifié ses efforts depuis six ans, sur « la qualité des services rendus ».

Les crèches de Lille s'ouvrent de plus en plus. Les parents ont la possibilité de pénétrer sur les lieux de vie de leur enfant, afin qu'ils puissent connaître et savoir, comment et où leur bébé va vivre sa journée à la crèche.

Dans plusieurs crèches, ont été lancées des expériences très intéressantes au niveau de l'organisation. Traditionnellement, la crèche est divisée en 3 sections : petits, moyens et grands. Le changement a consisté à supprimer ces sections, afin de constituer des groupes plus petits où l'enfant restera de son arrivée à son départ. Cela évite les ruptures qui se produisent à chaque changement de section, où l'enfant doit s'habituer à de nouveaux visages et à de nouveaux lieux.

Le plus souvent possible, on essaye de préparer les grands à leur entrée en maternelle, en les emmenant dans les écoles. Cela permet une adaptation progressive. La création d'une association de parents a permis d'établir la concertation, des rencontres entre parents, personnels et élus.

La Ville de Lille assure, à elle seule, le coût de ce service, qui dépasse 700 millions de centimes.

EN PROJET : MINICRÈCHES, HALTE-GARDERIES, ETC...

Christiane Morel envisage la création d'un poste de coordinateur de la petite enfance, en liaison avec les conseils de quar-



Oh ! Regarde

tier, afin d'implanter des mini-crèches dans les quartiers les moins couverts par les équipements existants : une mini-crèche au Vieux-Lille, aux Bois-Blancs et à Vauban, une mini-crèche ou une halte-garderie au Centre, une ou deux mini-crèches à Wazemmes et enfin, une crèche de 60 lits à Hellemmes.

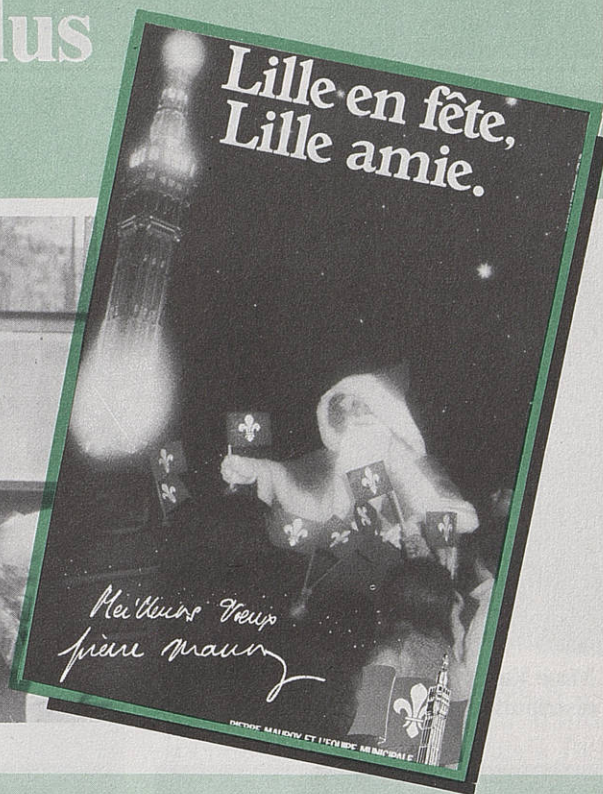
En ce qui concerne les très jeunes handicapés, Christiane Morel souhaite l'ouverture de lits à la pouponnière, pouvant accueillir, à la journée, des enfants nécessitant une surveillance médicale impossible à assurer dans les crèches traditionnelles, enfin, pour l'enfant et la famille, l'implantation d'un centre de santé

au Sud, regroupant un centre de PMI, une halte-garderie, un centre d'orthogénie avec consultations prénatales, un centre de médecine scolaire et un centre de consultation infanto-juvénile.

Les premières années de l'enfant sont déterminantes pour son développement physique et psychique. Elles sont capitales pour son devenir d'adulte.

L'enfant qui fréquente la crèche est incontestablement plus libre, plus autonome, plus à l'aise dans sa classe, dans sa famille. Il importe donc de placer l'enfant dans un lieu sûr, mais aussi de lui donner toutes les chances d'éveil.

Des jouets pour les plus petits



On s'amuse avec les nouveaux jouets

Quoi de plus merveilleux qu'un éclair de joie sur le visage d'un enfant, disait le poète. Ils étaient plusieurs centaines, dans les sept crèches lilloises, à fêter Noël le 16 décembre dernier.

Dans les crèches Crépin-Roland, Croisette, Concorde, de Fives, Line Dariel, Saint-Sauveur et Moulins, les « grands » se sont retrouvés autour d'un pot avec les élus de la municipalité.

Pendant ce temps, les « bambins » ont essayé les nouveaux jouets offerts par la municipalité : toboggans, tricycles... Pour la plus grande joie de tous.

Tu n'auras pas ma coquille, na !

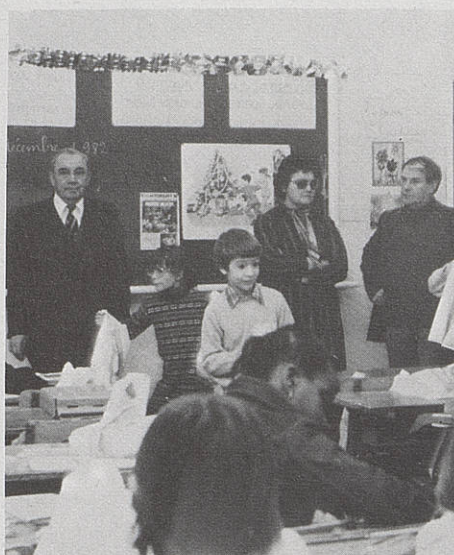


Mme Morel à la crèche Line Dariel

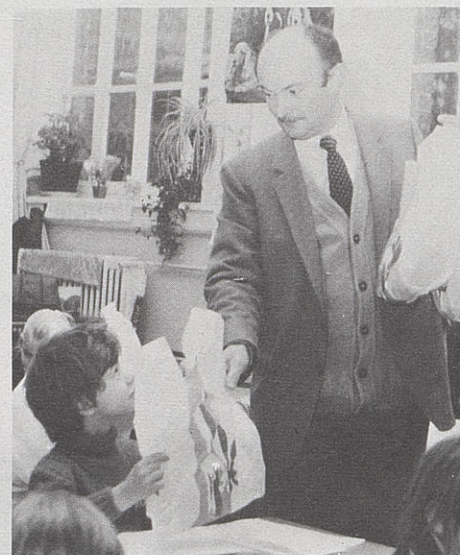
LILLE EN FETE



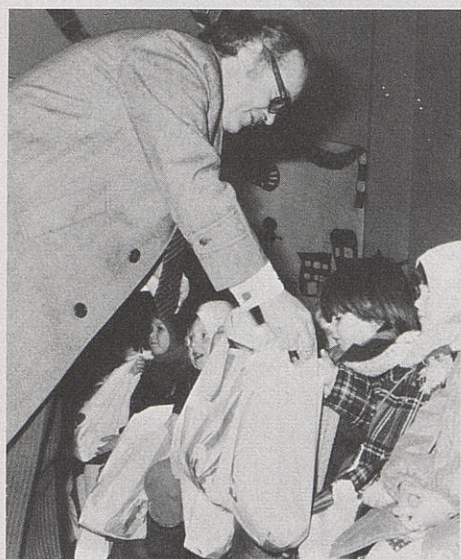
Mme Vantorre-Debaene procède à la distribution à l'école Arago de Moulins



M. Boutilleux à l'école Mme De Sévigné de Fives



La distribution à l'école Desbordes Valmore aux Bois Blancs



M. Bertrand à l'école Aicaert au Faubourg de Béthune

Le Père Noël chez vingt-six mille écoliers lillois



M. Burie à l'école J.-J. Rousseau au Vieux-Lille

Suivant la tradition, les élus lillois ont rendu visite aux enfants des écoles maternelles et primaires de la ville, les 20 et 21 décembre. Vingt-six mille coquilles et friandises ont été distribuées à cette occasion.

Les écoles Marcel Sembat à St-Maurice, André à Wazemmes, J. Moulin au Sud, Mme de Maintenon à Vauban, Arago à Moulins, J. Aicard au Faubourg de Béthune, Mme de Sévigné à

Fives et J.-J. Rousseau au Vieux-Lille ont toutes reçu des conseillers municipaux, transformés pour l'occasion en « Père Noël ».

Ici, les enfants avaient décoré la classe et attendaient religieusement le « Père Noël Lillois », derrière leur bureau. Là, les petits écoliers étaient tous réunis dans la salle de jeux pour recevoir friandises et traditionnelles coquilles, au cours d'un sympa-

thique goûter auquel les parents étaient conviés. Une occasion, pour nos élus, de discuter avec enseignants et parents des conditions de scolarité des élèves ou même d'entonner avec l'assistance les chants de Noël.

Partout régnait la ferveur de la fête, amplifiée par la proche venue des vacances. Quoi de plus sympathique que le bonheur spontané de ces enfants, à l'approche de **LEUR FÊTE !**

Noël Solidaire

La traditionnelle distribution des colis de Noël est devenue une véritable institution. Comme chaque année, Pierre Mauroy a tenu à se rendre, en personne, dans les quartiers de la ville pour procéder à la distribution des cadeaux frappés à l'effigie du Beffroi et de la fleur de Lys.

Plus de six mille bénéficiaires ont ainsi reçu les colis très bien garnis de denrées alimentaires en tous genres, accompagnées de la coquille traditionnelle, le tout atteignant la valeur de 90 F. Par ce geste solidaire, le Maire a ainsi souhaité un joyeux Noël aux personnes âgées, aux chômeurs et aux handicapés lillois. C'était aussi pour lui une nouvelle occasion de rencontrer les administrés dans leur quartier.

A chaque fois (dix-sept étapes), une animation et un buffet accueillent les bénéficiaires dans les lieux décorés pour la circonstance : salles des fêtes, écoles, centres sociaux. On a entonné les refrains éternels du « P'tit Quinquin » et de Noël avec Michel Henry. Le service des fêtes avait aussi convié le groupe bolivien « Los Awatinas » qui en a étonné plus d'un par la qualité de ses interprétations folkloriques. Le groupe a d'ailleurs remis à M. Mauroy un cadeau en souvenir de cette rencontre. Il y avait de l'ambiance dans les quartiers !

A l'Hôtel de Ville, la troupe de marionnettistes « Jacques-Vincent » a charmé petits et grands par ses saynettes. La troupe a remis à l'issue du spectacle une marionnette plus que centenaire à Pierre Mauroy. Une manière de rappeler que cet art est encore très populaire dans notre région.



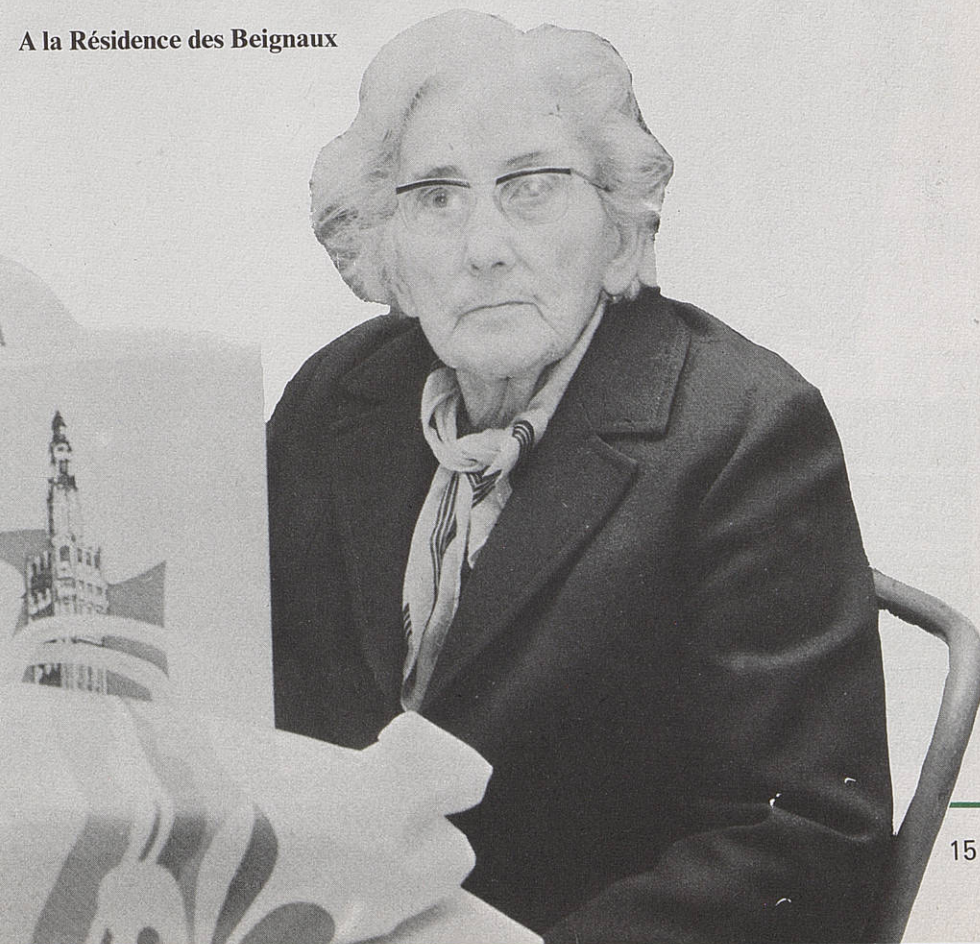
Un vrai souvenir offert à Pierre Mauroy par le groupe « Los Awatinas »



A la Résidence des Beignaux

Le Maire a aussi présidé le repas offert par le bureau d'aide sociale à la Résidence des « Beignaux » et a terminé cette grande tournée de la solidarité à la Maison Gantois, au pavillon de retraite de l'hôpital, à la maison Lemay et à l'hôpital général.

A tous, jeunes ou plus âgés, Pierre Mauroy et l'équipe municipale ont souhaité de bonnes fêtes de fin d'année, mais aussi un bon démarrage pour 1983.



LILLE EN FETE

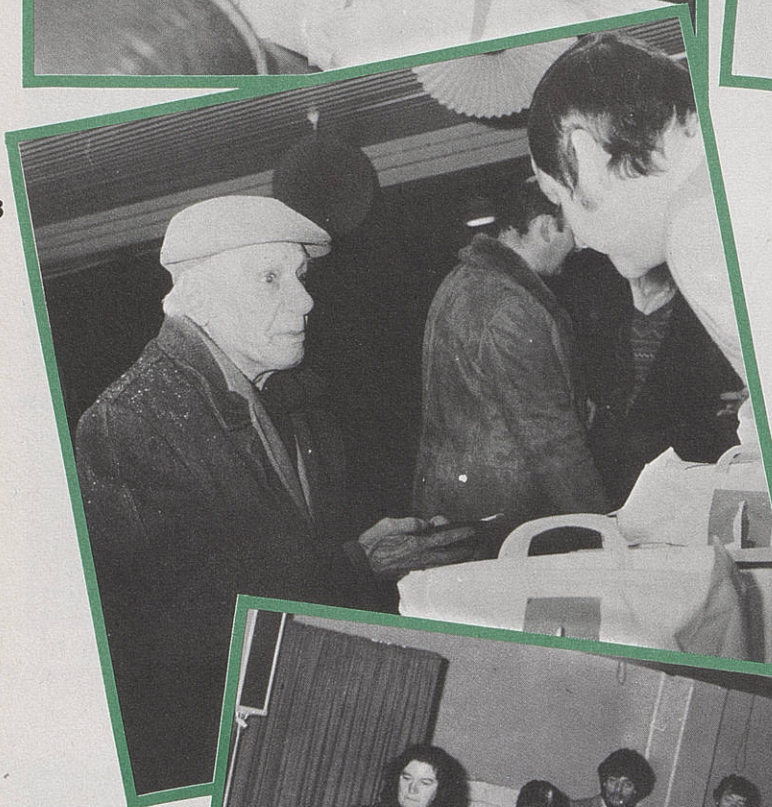
1



2



3



4



Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

A la salle des fêtes de Fives

La distribution à Vauban-Esquermes

Aux Bois Blancs

A la mairie de quartier à Wazemmes

Un buffet au Faubourg de Béthune

CINQUANTENAIRE DU BEFFROI :

800 000 spectateurs pour 2 mois de fêtes !

1982, l'année du Beffroi, s'est achevée... Lille a fêté dans la joie les 50 ans du Beffroi de l'Hôtel de Ville. De grands événements ont marqué cette année : un merveilleux défilé de 80 géants du Nord et du Pas-de-Calais, un spectacle « Son et Lumière », sur la façade de l'Hôtel de Ville, une création théâtrale, « La Revue », au théâtre de la Filature, et plus de 150 manifestations sportives, culturelles, et d'animation, qui se sont tenues dans tous les quartiers de la ville. Une émission de télévision, « On sort ce soir », a permis à plusieurs millions de Français de participer de loin à la fête, et d'apprécier le dynamisme et la chaleur humaine de la capitale des Flandres et de ses traditions.

Une vaste opération « Portes Ouvertes » des équipements de la ville a attiré des milliers de visiteurs, qui ont pu ainsi entrer dans les « coulisses » de la vie lilloise : musées, équipements sportifs, culturels et sociaux, grandes administrations, entreprises, etc.

Près d'une centaine d'associations lilloises se sont jointes à leur manière à ces fêtes qui, par leur envergure et leur intensité, ont rappelé à bien des Lillois la commémoration du tricente-

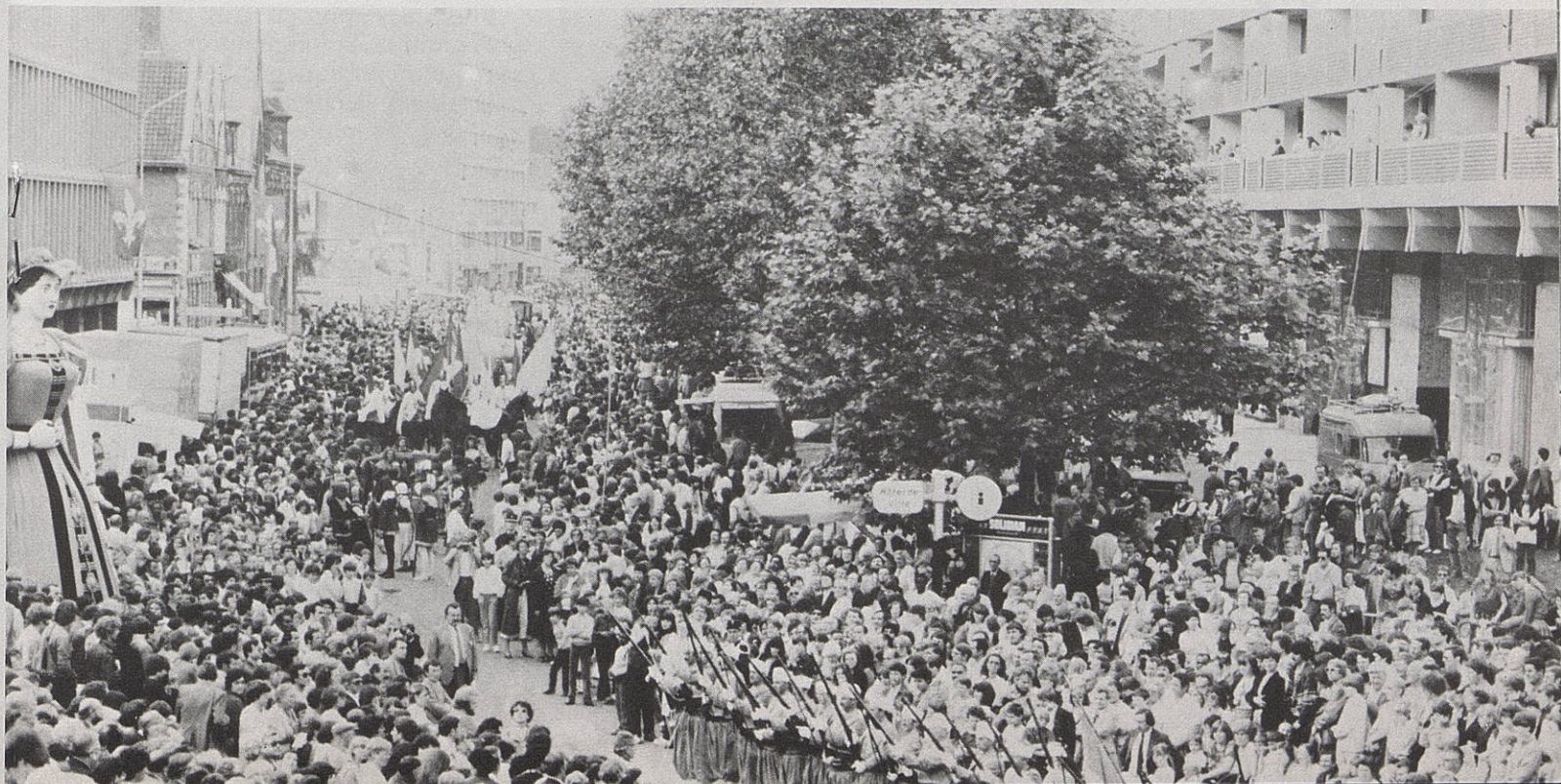
naire du rattachement de Lille à la France, en 1668.

L'apogée des Fêtes du Cinquantième fut atteinte au cours du week-end des 18, 19 et 20 juin : le « Son et Lumière » attira environ 25 000 personnes sur la place Salengro, tandis que 500 000 spectateurs environ se pressèrent le 20 juin le long du parcours du défilé des géants !

La présentation des Conseils de Quartier, le baptême d'une rame de TGV « Ville de Lille », l'émission, en octobre dernier, d'un timbre sur Lille, l'organisation d'un semi-marathon dans les rues de la ville, la venue de délégations de toutes nos villes jumelées, furent autant de temps forts dont les Lillois se souviendront longtemps.

Il aurait été impossible de fêter de si belle manière le symbole des libertés communales, sans le concours des centaines de personnes qui furent associées à leur préparation, sans le soutien de la presse écrite, de la radio, et de la télévision, qui furent parties prenantes de ces événements.

« 1982, l'année du Beffroi »... Une expression qui résonnera longtemps dans la mémoire des Lillois.





LE PLAN DE CIRCULATION

Il est déjà réalisé en grande partie et des aménagements nouveaux seront bientôt terminés. Cependant, quelques maillons manquent encore au « ring ».

« Ring », vous connaissez ?
Traduction du mot anglais
« ring » = cercle.

En Europe, quand on utilise le mot « ring » pour parler de la circulation dans une ville, il désigne un cercle sur lequel tournent les automobiles autour d'un point qui est le centre de la ville.

A Lille, le « ring » est donc un circuit fermé qui, à quelques centaines de mètres de la Déesse, permettra aux automobiles qui arrivent de l'extérieur de tourner pour trouver une place de parking, sans venir toutes se percuter sur la Grand'Place dans un désir laborieux de traverser la ville. Avec ce « ring », quand il sera totalement bouclé, les automobiles arriveront par une grande pénétrante, trouveront une place de parking, et repartiront par le même chemin. Si ce premier par-

king est saturé, elles emprunteront le « ring » pour trouver un autre parking qui se trouvera un peu plus loin et pourront repartir à l'extérieur par une autre voie de large accès.

« C'est un peu comme une roue de bicyclette, dont les rayons sont suffisamment longs pour qu'à la circonférence la circulation soit aisée, mais pourtant assez courts pour que l'on puisse facilement rejoindre le centre à pied », commente Gérard Thieffry, l'Adjoint chargé des problèmes de circulation.

La circulation automobile s'effectuera plus facilement sur ce « ring » aux trois-quarts réalisés. Mais le dernier quart pose encore un problème, bien connu des Lillois puisqu'il s'agit de la fameuse « voie de la Treille » que l'on doit évoquer à nouveau.

LA COHERENCE D'UN PLAN GENERAL DE CIRCULATION

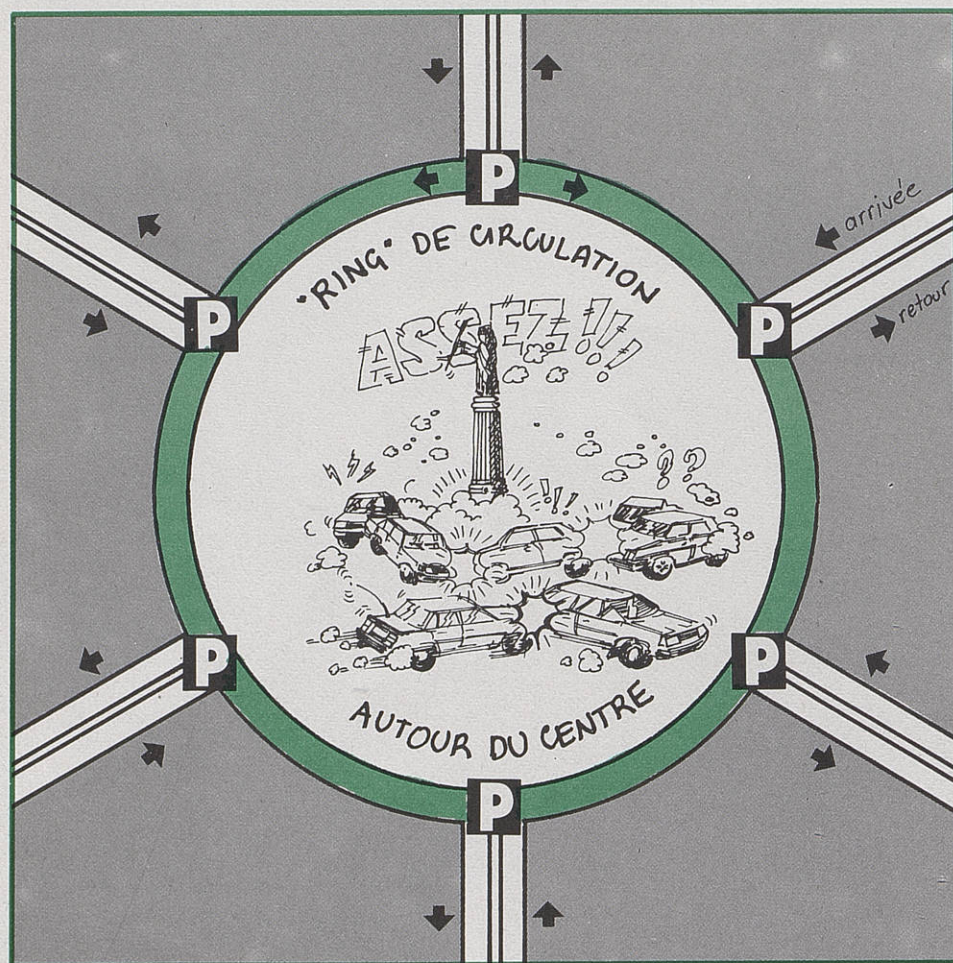
Si l'on considère la politique de la ville en matière de circulation, on constate qu'a été réalisé un grand périphérique autour de la ville, et qu'ont été aménagés, au travers de tous les quartiers, de grands axes convergeant vers la Grand'Place pour assurer l'entrée et la sortie des véhicules.

Plus on s'approche du centre et plus diminue la longueur des voiries avec pour conséquence une difficulté accrue de la circulation.

L'idée générale est donc qu'il vaut mieux empêcher les véhicules de traverser le centre, en les faisant tourner sur le « ring » dont le tracé approche de nombreux parkings. Pour se rendre au centre, les visiteurs ont la possibilité de le faire à pied, en autobus, et bientôt au moyen du métro.

Tout autour de ce ring, se sont donc organisés des travaux permettant de mettre en application la théorie.

Suivons donc le tracé de ce « ring » qui n'est un cercle que pour la commodité de la démonstration, sa forme étant plutôt, à Lille, vaguement rectangulaire.





1^{re} ETAPE : LA PLACE DES GARES

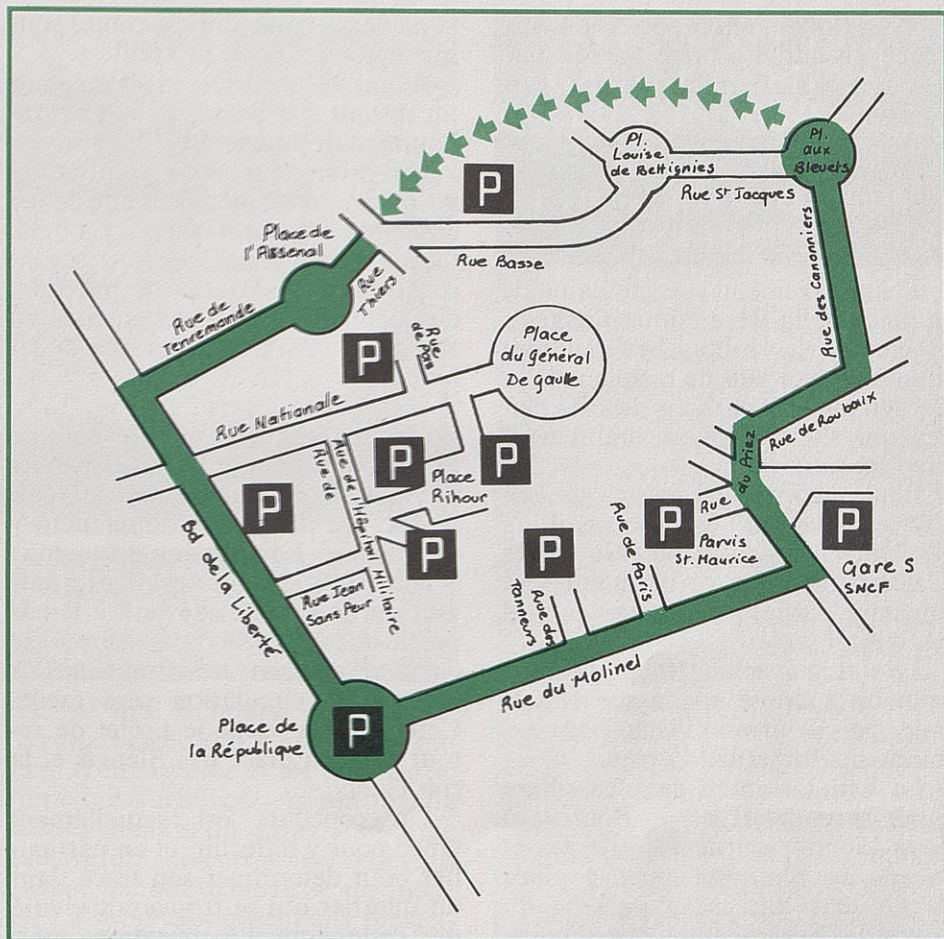
Point de départ, la gare de Lille. Lieu d'arrivée principal des visiteurs quotidiens de la ville (ils sont plus de 80 000 en dehors des périodes de fêtes !) avec ses trains, ses autobus, le tramway, les accès routiers, et bientôt, là aussi, le métro.

C'est à la gare qu'aboutissent les accès à Lille, par le Boulevard Carnot, la rue du Faubourg de Roubaix et le Boulevard de Fives.

La place de la gare est en cours de réaménagement total, de manière à ce qu'il soit possible de joindre facilement en ligne droite la place des Buisses et le Parvis St-Maurice. De même, la circulation sera facilitée de la rue Faidherbe à la rue de Tournai ou à la place des Buisses, par la création d'un carrefour en Y.

Le parvis de la gare pourra accueillir désormais les voitures particulières qui amènent les voyageurs, tandis que les taxis, qui étaient jusqu'à présent « stockés » rue du Molinel, trouveront place devant la nouvelle gare, place des Buisses.

Tous ces travaux seront terminés au printemps.



C'est devant la nouvelle façade de la gare (à gauche de l'ancienne) que seront « stockés » les taxis.



Signalons qu'il n'est pas possible actuellement de créer un tunnel pour les automobiles sous la gare, mais que cette éventualité a été préservée au moment de la construction du métro, puisqu'un passage a été prévu dans la dalle de béton.

2^e ETAPE : LA RUE DU MOLINEL

Libérée prochainement de ses taxis, la rue du Molinel est accessible par la rue de Tournai, ou par la rue du Priez mise en sens unique. Cette voie dessert également la rue de Paris où sera construit un parking en silos de 450 places, dans « l'îlot des Tanneurs » compris entre l'ancien garage Renault de la rue des Tanneurs et le Parvis St-Maurice.

En attendant la construction, les immeubles vont être détruits (c'est imminent !), et un parking provisoire sera aménagé. Il s'agit là d'une opération menée par un promoteur privé.



Pour mémoire, rappelons l'existence du parking privé de 250 places accessible par la rue des Tanneurs.

3^e ETAPE : REPUBLIQUE – RUE THIERS

L'aménagement spectaculaire de la place de la République s'achève, et bientôt, les Lillois bénéficieront d'un nouveau lieu de promenade et de détente. Le parking de 250 places qui s'y trouve est maintenant bien connu.

Boulevard de la Liberté, les Lillois retrouveront l'usage du parking de l'ancien magasin des Nouvelles Galeries, dès que ce bâtiment sera aménagé par les promoteurs qui ont déposé un projet.

Le « ring » actuel, incomplet, se poursuit à droite par la rue Nationale, puis la Grand'Place, pour rejoindre le Boulevard Carnot.

Le « ring » prévu dans sa phase finale se poursuit par le Boulevard de la Liberté, tourne à droite par la rue de Tenremonde, puis la place de l'Arsenal (accès au parking du Nouveau Siècle) et la rue Thiers, pour atteindre le croisement avec la rue Esquermoise.

C'est ce parcours qui est connu sous le nom de « voie de la Treille ».

Avant d'en parler, arrêtons-nous un instant rue Basse, au niveau du bâtiment de l'ancienne Trésorerie.

Un promoteur privé a présenté un projet de réaménagement de cet ensemble bâti sur 4 000 m². La belle façade sera conservée et seront construits des surfaces de bureaux, des commerces, des logements en accession ainsi qu'un parking en silos de 350 places.

Poursuivons encore : place Louise de Bettignies, la grande voie de l'avenue du Peuple Belge arrive actuellement dans une espèce de cul-de-sac. De plus, le stationnement y est mal aisé. La réflexion porte donc sur la création d'un parking important qui se situerait devant le Palais de Justice, et sur la jonction de l'avenue avec une voie nouvelle sur laquelle la circulation sera facile. Cette voie est donc le projet de retour entre la place des Bleuets et la rue Thiers.

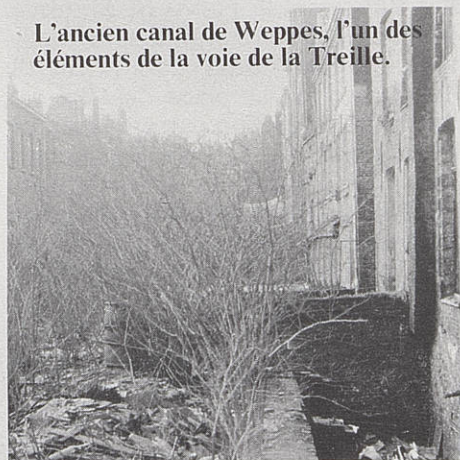
Un concours est actuellement lancé pour y réfléchir, et en particulier pour déterminer son tracé dans un quartier qui se trouverait vivifié par cette nouvelle irrigation, mais dont il convient de préserver le caractère historique.

DEMI-ETAPE : LOUISE DE BETTIGNIES – RUE THIERS

Deux problèmes se posent pour cette liaison. Celui du tracé entre la place Louise de Bettignies et la rue Thiers, et celui du tracé entre la place aux Bleuets et la place Louise de Bettignies.

Autour de la Treille, les choses semblent plus simples. Il existe derrière la rue Basse un ancien canal comblé (le canal de Weppes) qui relie le parvis de la Cathédrale à la rue Thiers. Facile d'en faire une

L'ancien canal de Weppes, l'un des éléments de la voie de la Treille.

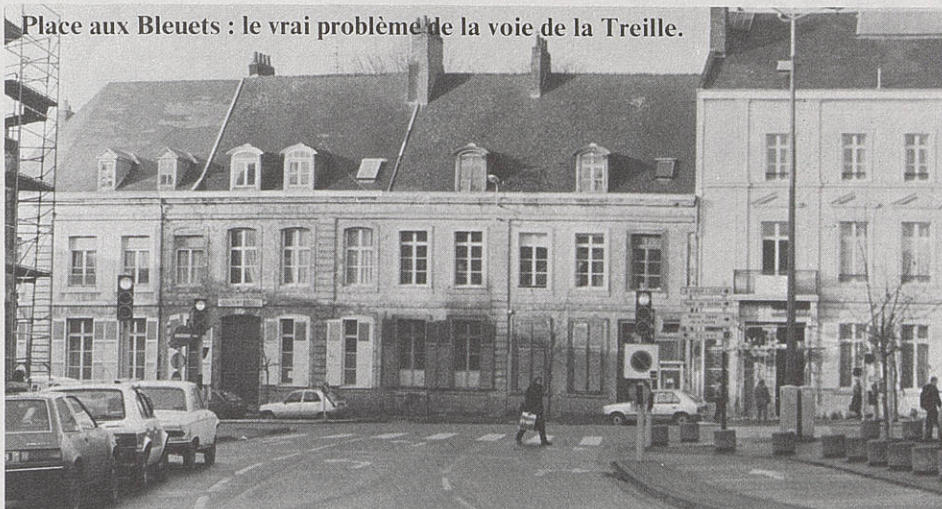


L'ancienne Trésorerie, rue Basse. Derrière cette façade préservée, un nouvel immeuble, et un parking en silos.



A côté de la cathédrale de la Treille, la Centrale des Œuvres du Diocèse.





SI LA PLACE DE GAULLE DEVIENT PIETONNIERE...

Si la place de Gaulle est intégrée au secteur piétonnier, voici les conséquences qui en découlent pour la circulation :

- La rue Nationale serait également piétonnière, de la rue Jean-Roisin à la place. De même pour la rue Esquermoise (à partir de la rue des Poinssonneaux), la rue de la Bourse, la rue des Sept Agaches, la rue des Manneliers.
- De toutes façons, les bus continueront à traverser la place, mais ne s'y arrêteront plus. Le stationnement sera reporté rue Nationale.
- Un sens de la circulation rue de la Bourse – rue Nationale reste possible. Il faudra choisir.
- Un concours d'urbaniste est ouvert pour présenter les différents scénarios d'aménagement. Ses résultats seront connus au printemps.

Le problème a souvent été posé d'apprécier l'opportunité de créer un parking souterrain sur la Grand'Place.

Pour Gérard Thieffry, cette idée ne peut être retenue puisqu'elle amènerait les véhicules jusqu'à l'hyper-centre de la ville, ce qui est contraire au plan de circulation qui consiste à les faire tourner sur le « ring », autour du centre.

nouvelle voirie.

Reste à rejoindre la place de Bettignies. Pour choisir la bonne solution, un concours d'urbaniste est actuellement lancé pour envisager la réorganisation du tissu urbain dans ce secteur. Les dossiers de ce concours intègrent les problèmes de circulation et de stationnement, la finition de la façade de la Cathédrale, et la libération ou la transformation des 3 000 m² occupés actuellement par la Centrale des Œuvres, sachant que des bureaux sont indispensables au Diocèse à côté de la Cathédrale.

DEMI-ETAPE : PLACE AUX BLEUETS – PLACE DE BETTIGNIES

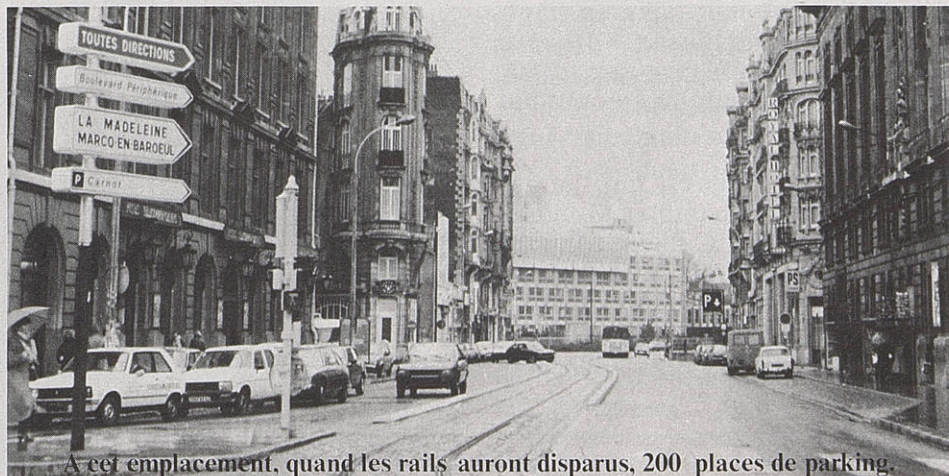
C'est la partie la plus délicate de la « percée » et là, aucune solution n'est déterminée pour l'instant. C'est l'imagination qui permettra le choix entre la démolition d'immeubles, le creusement d'un souterrain, ou tout autre projet.

DERNIERE ETAPE : PLACE AUX BLEUETS – GARE

Cette fois, la boucle est bouclée. Avec la percée des Cannoniers qui vient d'être opérée et les travaux de voirie qui s'achèvent, on retrouve le dernier maillon du « ring » au large gabarit, en traversant le boulevard Carnot bientôt débarrassé du mongy. La suppression des rails présentera un intérêt certain pour les automobilistes, puisque pourront se dégager 200 places de stationnement en épis à côté du grand théâtre.

C'est au printemps que seront déterminés les nouveaux sens de circulation autour du théâtre. Prudemment, avant de décider, les élus préfèrent en effet analyser l'influence, sur le comportement des Lillois, des nouveaux modes de transports en commun qui entreront en service bientôt, en particulier le métro.

Vue de la gare, la percée des Cannoniers.



A cet emplacement, quand les rails auront disparus, 200 places de parking.

MOULINS, un village dans la ville



Le conseil de quartier réuni à la Filature sous la présidence de Pierre Mauroy

La venue de Pierre Mauroy à Moulines, le mois dernier, a valeur de symbole. En visitant ce quartier, le Maire de Lille a tenu à faire le bilan de six années d'action municipale dans le quartier.

Il faut dire que ce quartier était l'endroit propice.

Au nom du conseil de quartier, Mme Vantorre-Debaene a accueilli le Maire en ces termes : « nous constatons par cette visite l'attachement que vous avez pour Lille. La décentralisation était l'une des promesses de 1977. Aujourd'hui responsabilité et concertation sont des réalités. » Moulines a complètement changé son visage. Rappelez-vous. C'était il y a six ans. Chacun se demandait, légitimement, ce qu'allait devenir ce qui était jadis un haut-lieu de l'industrie lilloise. « Moulines s'était recroquevillé sur son passé, son histoire » remarque aujourd'hui le Maire.

La Municipalité s'est fait l'impérieux devoir de réhabiliter Moulines. Et, par cette volonté, Pierre Mauroy a aussi voulu rendre aux Moulineois, l'aspect du village tant animé qu'avait connu leurs grands-parents en maintenant la population sur place.

Six cents logements sociaux ont été construits en six années. Des usi-

nes abandonnées ont été transformées comme l'usine Le Blan, appelée désormais « La Filature ». Toutes ces réalisations ont été menées dans le souci constant de préserver le cadre de vie original des Moulineois. Elles ont notamment favorisé l'équilibre entre les constructions d'habitations et les équipements destinés à des activités tertiaires.

Ce gros effort a été relayé par d'heureuses initiatives privées, réhabilitant ici l'usine Wallaert, construisant là une résidence de logements. Avec la Municipalité, les Moulineois se tournent maintenant d'une manière résolue vers l'avenir du quartier. Un quartier où il fait bon vivre.

CONSEILS DE QUARTIER : UNE STRUCTURE UNIQUE EN FRANCE

Les conseils de quartier, instaurés par Pierre Mauroy à Lille, sont une structure unique en France. Ailleurs, existent souvent des comités



9 mairies de quartier.
9 villages dans la ville.
Les Lillois accueillis
renseignés près de chez eux.
PIERRE MAUROY ET L'EQUIPE MUNICIPALE

de quartier, instances réunissant des responsables d'associations. Ceux-ci existent d'ailleurs aussi chez nous. Mais c'est bien plus que cela qu'a souhaité Pierre Mauroy avec les conseils de quartier. Ils ont maintenant atteint leur âge adulte et remplissent pleinement leur rôle consultatif.

Le conseil de Moulines en est un exemple. Représentatif de tous les genres d'habitants du quartier, ce Conseil s'attache à des dossiers importants pour les Moulineois : l'urbanisme, la délinquance, l'éclairage...

La séance, présidée par Pierre Mauroy l'autre dimanche, l'a d'ailleurs démontré. Riches ont été les discussions entre les conseillers et le Maire. Pas de contestation systématique ni d'approbation continue, mais plutôt un travail constructif qui a porté ses fruits depuis la création du conseil.

C'est d'ailleurs devant lui que Pierre Mauroy a souhaité faire part de « l'institutionnalisation » nationale des conseils.

Le résultat positif lillois sera en effet proposé au parlement, dans le cadre d'une nouvelle loi qui instaurera les Conseils dans les villes. Cette nouvelle mesure entrerait en vigueur en 1989.

AUGMENTER LES POUVOIRS DES CONSEILS

Quant à Lille, une élection au deuxième degré permettra le renouvellement des conseils de quartier cette année. Et la nouvelle loi électorale, permettant à la minorité d'être représentée au sein du conseil municipal, participera donc aux travaux du conseil de quartier.

Pierre Mauroy a d'autre part annoncé devant les Conseillers de Moulins, que les pouvoirs des Conseils de Quartier seraient augmentés prochainement. Le Maire propose en effet que ceux-ci soient dotés d'une enveloppe financière globale, attribuée par le conseil municipal pour subventionner les associations du quartier. A côté de la décentralisation technique et administrative, existera désormais une décentralisation financière.

MERCI RENÉE !

C'est le cri du cœur ! Au cours du conseil de quartier, les conseillers, par la voix de M. Debaecker, ont voulu remercier Mme Renée Vantorre-Debaene, conseillère municipale déléguée pour la tenacité avec laquelle elle s'est dévouée à Moulins. Pierre Mauroy s'est associé à ces éloges en remerciant Mme Debaene pour son action, avant de le faire officiellement dans les semaines prochaines sous le Beffroi, à l'occasion de la réception des Conseils de Quartier de la Ville.

Pierre Mauroy présidait la séance solennelle du conseil de quartier de Moulins le 19 décembre

C'est à un bilan de mandat de l'action municipale dans le secteur de Moulins, que s'est livré Pierre Mauroy devant le conseil de quartier réuni solennellement à la Filature.

Moulins est, sans doute, un des secteurs de la ville qui s'est le plus transformé ces dernières années. Tour à tour, les usines fermaient leurs portes. La ville, relayée par le privé, y a mené une politique foncière active, et s'est efforcée de maintenir dans le quartier des activités et d'en apporter de nouvelles.

Le quartier de Moulins, affirme Pierre Mauroy, serait en passe de devenir « *le grand centre administratif social de la ville* ».

Trois questions étaient inscrites à l'ordre du jour.

● Mme Renée Vantorre-Debaene, conseillère municipale déléguée pour le quartier de Moulins, a évoqué l'évolution des compétences de la Mairie de quartier, évolution qui permet de mieux servir nos concitoyens. En effet, la Mairie de quartier est le relais entre l'Hôtel de Ville et les habitants. Mme Vantorre-Debaene a livré quelques chiffres, significatifs de l'activité de la mairie de quartier : par exemple, 18 700 fiches d'état-civil ont été délivrées sur les quatre années écoulées !

Le conseil de quartier se réunissait dimanche pour la 26^e fois. De

plus, la progression des rapports étudiés est indéniable : 6 rapports en 1972 et 32 rapports en 1982.

● M. Alexandre Pauwels, conseiller de quartier, a abordé le problème du stationnement des camions. En effet, « la solution » n'a pas été trouvée, permettant le stationnement des poids lourds, sans gêner les riverains et le flux de circulation. Les problèmes de circulation, rue de Cambrai et rue Armand-Carrel n'ont pas été résolus de façon satisfaisante.

● M. Maillard, conseiller de quartier, a souligné les conséquences de l'évolution de l'urbanisme à Moulins. Il souhaite une concertation accrue entre la ville et les instances du quartier. M. Maillard demande la création d'une instance municipale, qui s'occuperait des 2 000 ou 3 000 familles qui ne répondent pas aux critères d'admission pour les logements sociaux, et des réhabilitations accélérées. M. Dassonville est intervenu, en soulignant l'effort déjà consenti avec les opérations des Cités Wallaert et Liévrauw. Pierre Mauroy souhaite que l'on recherche des solutions originales, tout en prenant garde « aux mauvais payeurs ». « *Il faut être ferme et généreux* » concluait-il.

D'autres questions ont été abordées : MM. Guilly et Masclef ont évoqué le problème de la montée de la délinquance et du sentiment d'insécurité, problèmes que tiennent à cœur les habitants de Moulins.

« *Ce que nous voulons, c'est favoriser le sens des responsabilités collectives et associer la population à la gestion des affaires municipales* » annonçait Pierre Mauroy, en lançant la création des conseils de quartier.

Instruments privilégiés de concertation, les conseils de quartier agissent efficacement au niveau du quotidien des habitants de la capitale des Flandres.



Conseil de quartier de Moulins du 19 décembre

Voyage au village de Moulines

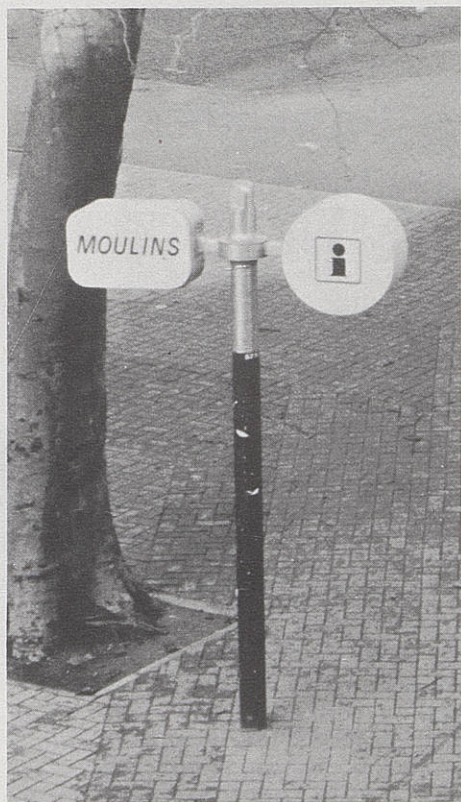
En voiture tout le monde ! Ou plutôt en bus. Ils sont une cinquantaine à être installés dans l'engin qui les véhiculera à travers Moulines : conseillers de quartier, responsables d'association, élus...

« *La rénovation de ce quartier est un petit miracle* » dira même l'un d'eux. Il sait de quoi il parle. C'est le Maire de Lille, lui aussi faisant partie de l'équipée.

Et il n'exagère pas. La rétrospective de ces découvertes, que nous vous proposons ci-dessous, le prouve. Moulines a vécu en six ans une extraordinaire transformation. Ce quartier, qui vivait après avoir résonné des bruits de l'industrialisation, retrouve un visage heureux.

Un équilibre entre logements et installations industrielles et tertiaires s'y est petit à petit installé, grâce notamment à l'effort entrepris par la municipalité. Et cet effort est maintenant relayé par des initiatives privées, souvent remarquables. « *Une rénovation en douceur, sans grand plan de transformation. Une rénovation qui a tenu compte des souhaits et des besoins des habitants* » a ajouté Pierre Mauroy.

Bon voyage à la découverte de « Moulines, un village au visage nouveau dans la ville ». Point de départ : la mairie de quartier, direction place Déliot. C'est parti pour la grande boucle moulineoise !



RUE COURMONT

Des vieilles maisons seront détruites en 1983. On y projette l'installation d'un parking provisoire, avant la réhabilitation de tout l'îlot.

L'ÉGLISE

ST-VINCENT-DE-PAUL

C'est décidé, les conseillers l'ont adopté à l'unanimité. L'église sera démolie au cours du premier trimestre 1983. Avant cela, les vitraux et les orgues seront récupérés. Après cette opération, la place Déliot sera réaménagée. On parle de l'implantation d'un moulin...

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public a été entièrement refait dans le quartier, comme en témoignent les rénovations du côté de la place Déliot. Quarante rues ont reçu un nouvel éclairage.



90 % de l'éclairage public du quartier a été remis à neuf

La cité Wallaert



L'OPÉRATION C.I.L. DE LA COUR WALLAERT

(rue Fénelon)

Réalisée par la S.L.E. en liaison avec le P.A.C.T., cette opération comprend vingt-sept logements, du type II à VI. La première tranche a été mise en location en décembre et la deuxième ce mois-ci. Ces logements ont été réalisés en concertation avec la population et les travailleurs sociaux du quartier. Un habitat neuf qui s'intègre parfaitement dans un quartier ancien.

EXTENSION DU LYCÉE BAGGIO

(bd de Belfort)

Ce lycée, l'un des plus grands centres techniques secondaires de l'académie, s'agrandit. Financées par la Communauté Urbaine, les deux tranches de travaux comportent la construction d'un internat et d'un restaurant, opérationnels à partir de ce mois. Les bâtiments administratifs et de logements seront prêts pour la rentrée prochaine.

LA STATION DE TRANSIT D'ORDURES MÉNAGÈRES

(bd de Belfort)

A la demande du conseil de quartier, la station sera déplacée sous le viaduc de la ligne 1 du métro, près du C.H.R.

RÉSIDENCE DE LA FILATURE

(rue de Mulhouse)

Un exemple de reconversion de friches industrielles menée par la Municipalité de façon exemplaire. Outre des logements sociaux, l'usine Le Blan, tout en conservant son

Pierre Mauroy a visité la nouvelle église à l'issue du conseil de quartier



architecture d'origine, abrite le théâtre de La Filature, une bibliothèque, et une église. Sans compter les nombreuses salles de réunions. Cette réalisation est visitée par les amateurs venus du monde entier, pour admirer cet exemple de reconversion.

PROJET H.L.M.

à la place des entrepôts
Pierchon (rue de Cambrai,
rue de Maubeuge)

Ce projet, réalisé par l'Office Départemental des H.L.M., commencera à s'élever ce mois-ci pour être livré en juin 1984. Cet ensemble comprend cent logements collectifs en six bâtiments (20 rue de Cambrai et 80 rue de Maubeuge) du type II au type V. C'est une construction traditionnelle en brique s'étendant sur une surface de 5 500 m².

RÉSIDENCE FONTENOY

(rue de Mulhouse)

Cet ensemble, maintenant terminé, comprend des logements de divers types très agréables.

LA RÉSIDENCE « AUX JARDINS DE MONTESQUIEU »

(angle rues de Trévisse
et Montesquieu)

Réalisée par la SOFAP, la livraison de cet ensemble de 96 appartements interviendra au deuxième trimestre 1984.

TERRAIN KELLERMAN

(bd de Belfort)

Ce terrain a été mis à disposition de la ville. Plusieurs projets sont à l'étude pour l'occuper. On parle notamment de la réimplantation d'un nouvel hôpital. Une nouvelle activité pour le quartier.

OPÉRATION DESENFANS

(bd de Belfort)

L'installation de cet établissement est une illustration de la réimplantation d'usine.



L'usine Le Blan, un exemple réussi d'une réhabilitation d'usine



LE CENTRE SOCIAL MAISON DE QUARTIER



Le centre social de la rue A.-Carrel, lieu d'animation privilégié du quartier

(bd de Belfort)

Inaugurée en mars 1980, la maison de quartier de Moulines est située à l'angle du bd de Belfort et de la rue Armand-Carrel. Elle a pour but de faciliter aux personnes, aux familles, aux groupes, le développement de leur identité, la prise en main de leurs problèmes, en étant un lieu d'accueil, d'échanges et de formation.

Le centre est très actif : gymnastique, couture, alphabétisation, activités pour les enfants.

Il faut aussi parler de la halte-garderie et de la protection maternelle et infantile, qui rendent de grands services aux familles du quartier.

LA CRÈCHE

LINE-DARIEL

(rue du Capitaine-Michel)

Ouverte depuis 1977, la crèche accueille soixante enfants. Sa particularité : elle ouvre ses portes en permanence aux parents, qui peuvent se rendre compte sur place de la vie des enfants dans la crèche. Et les programmes de la journée sont affichés sur un tableau. C'est, en somme, un endroit où, comme dans beaucoup d'autres, la concertation est le maître-mot.

RÉSIDENCE LOUISE MICHEL

(de part et d'autre du bd de Belfort, près du centre social)

Quarante logements collectifs du type I bis au type V équipent cette résidence à l'architecture agréable.

LILLE TERTIAIRE II

(bd de Belfort)

Cette opération de réhabilitation d'une ancienne usine Wallaert en immeuble de bureaux est aujourd'hui complètement terminée. Ce bâtiment abrite la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale, la Caisse Artisanale Régionale de Vieillesse, le Service de Contrôle des Métaux Précieux, la M.A.I.F., l'A.N.P.E., un Service des Télécommunications et la S.E.T.R.A.C.

LILLE TERTIAIRE VI

(entre les rues Desaix, Jean-Jaurès et Trévise)

Réalisée, comme la précédente, par le groupe Nord Tertiaire, cette opération va transformer totalement une autre ancienne usine Wallaert. Cet énorme ensemble industriel de plus de 40 000 m² actuellement sera transformé, d'une part, en studios, et d'autre part, en 18 000 m² de surface de bureaux.



Les H.L.M. « Louise Michel »



Lille Tertiaire II abrite plusieurs administrations, dont la D.R.A.S.S.

L'Institut Régional d'Administration s'y installera également. Une partie des sous-sols sera aménagée en un parking de 350 places. Des services annexes ont été prévus à l'intérieur de cet ensemble tels que crèches, restaurants...



La crèche Line Dariel

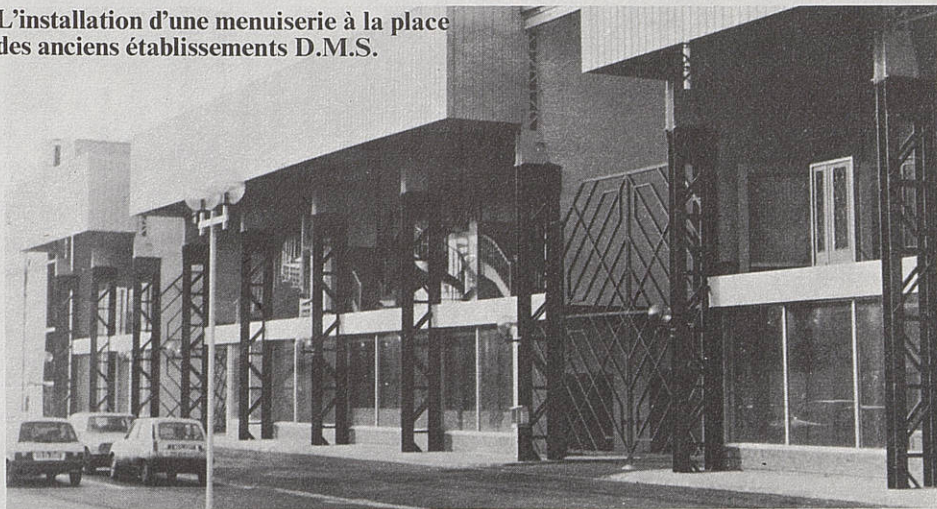
LILLE TERTIAIRE IV

(angle bd d'Alsace
et de la rue d'Arras)

Il s'agit de l'emplacement de l'ancienne usine D.M.S., sur lequel ont été construits 8 500 m² de surface d'activité de stockage et de bureaux, destinés aux Etablissements Lapeyre, dont l'ouverture est prévue le 18 janvier.

H.L.M. place J.-Febvrier : 153 logements collectifs vont être construits sur cette place, du type II au type VII, à la place de l'ancienne usine D.M.S.

L'installation d'une menuiserie à la place des anciens établissements D.M.S.



LES H.L.M.

DU GROUPE

MARCEL BERTRAND

(bd de Strasbourg)

La protection phonique des linéaires du groupe Marcel Bertrand est maintenant achevée. Le système de chauffage est lui aussi modifié. Afin de minimiser les consommations d'énergie, trois chaufferies au fonctionnement à condensation prendront place en terrasse, sur les bâtiments B1 et B2.

Parlons encore des deux aires d'espaces verts, avec des jeux pour enfants, à l'est et à l'ouest de la résidence.

BOULEVARD

VICTOR-HUGO

La moitié du boulevard a été refaite. Le commencement de la deuxième tranche ne devrait pas tarder. Le boulevard retrouve de son cachet. De nombreuses petites opérations de réhabilitation ont été entreprises.

PLACES ARAGO

ET VANHOENACKER

Ces places sont désormais agréables. Dallages décoratifs, bacs à

fleurs en briques, bancs publics et jeux pour enfants en font des aires de repos appréciées.

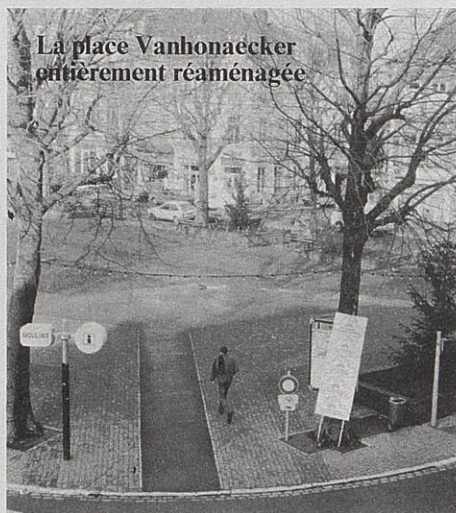
RÉSIDENCE DANTON

(rue Danton)

Réalisée par le Crédit Immobilier de Lille, cette résidence de trente-six logements ouvrira son appartement témoin dès ce mois-ci. D'une architecture traditionnelle, cet ensemble comprend des studios, et des logements de type II, III et IV.

H.L.M. RUE D'ARRAS

23 logements sont prévus dans cette rue. D'autre part, le transformateur de l'E.D.F. sera agrandi, côté rue Wattignies.



La place Vanhonaecker entièrement réaménagée

L'installation de la chaufferie en terrasse aux linéaires du groupe Marcel Bertrand



RÉSIDENCE

DES HAUTS

DE FLANDRE

(rue d'Arras et rue de Douai)

Cette réalisation privée comporte soixante dix studios, deux et trois pièces.

RÉSIDENCE

DES ÉCOLES

(angle des rues Lamartine
et de Wazemmes)

32 appartements réalisés par la SACI du type II au type IV. La livraison interviendra au début de cette année.

RUE DE DOUAI

Rappelons que cette voie est départementale. Sa réfection « en profondeur » va démarrer prochainement. Voirie, conduites d'eau, de gaz, d'électricité et le téléphone seront complètement refaites.

MONUMENT POLONAIS

(rue de Douai)

Ce monument, réalisé par un sculpteur polonais, est entouré de plantations d'arbustes.

LA RÉSIDENCE

CHATEAUBRIAND

(angle rue de Douai
et rue de la Plaine)

Réalisée par la SAVIM, elle comprend trente-cinq appartements studios, T2 et T3.

ÉCOLE DURUY

Les travaux seront terminés en septembre. Nouveaux sanitaires, nouvelle salle de jeux, peintures, aménagements, ont été réalisés sans perturber la vie de l'école.



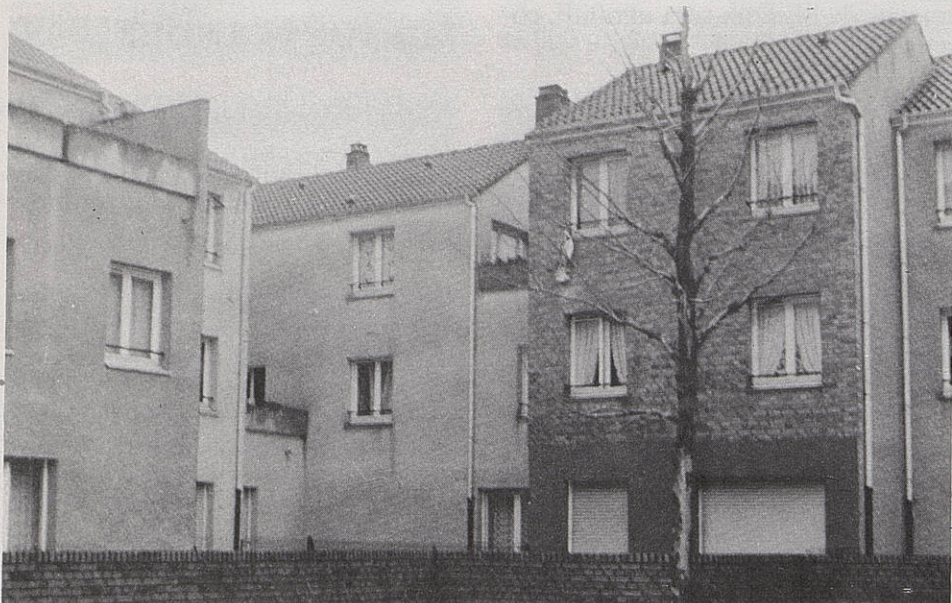
PROJET H.L.M.

MONGE-SECLIN

19 logements collectifs (types II, III et IV) et sept logements individuels de type V s'élèveront bientôt dans les rues Monge et de Seclin.

LA CITÉ LIÉVRAUW

Réalisée de la même façon que la cour Wallaert, la cité comprend 21 logements du type I bis au type IV. Des familles aux revenus modestes peuvent, grâce à ce type de location, accéder à des logements agréables et spacieux. Ce type de réalisation permet aux habitants du quartier de rester sur place.



UNE EXPOSITION

A LA MAIRIE

DE QUARTIER :

215, RUE D'ARRAS

Une exposition « Moulins, un village dans la ville », composée d'une vingtaine de panneaux-photos, est consacrée à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement du quartier de Moulins. En effet, un effort considérable a été accompli dans ce domaine. Toute une série de photos exposées nous invite à découvrir la création d'espaces verts et d'aires de jeux, le réaménagement de la rue de Buffon, la réfection totale de la rue d'Arras et de la place Vanhoenacker. Certaines places et aires de verdure ont été aménagées : par exemple, la place Saint-Quentin et la place Arago.

L'éclairage public a été totalement rénové dans le quartier. Cela participe à la modification de l'image du quartier et à une meilleure sécurité. Un renouveau total donc, que la ville a initié ou encouragé au travers de la politique d'équipements publics du quartier. Tous ces équipements figurent dans l'exposition : Crèche Line Dariel, centre social Armand Carrel, Eglise St Vincent de Paul, théâtre de La Filature, nouveau commissariat de police... Un village dans la ville donc !

Le caractère scolaire et universitaire du quartier se renforce : le lycée Baggio est en pleine extension et l'Institut Régional d'Administration a trouvé sa place à Lille Tertiaire VI, rue Jean-Jaurès. Chaque opération d'urbanisme a été accompagnée par la ville, au niveau du réaménagement des places, placettes et espaces verts.

Pour avoir une vue d'ensemble des réalisations effectuées, aller faire le tour de Moulins... à l'exposition de la mairie de quartier.



LES SORTIES A LILLE



CONCERTS

● **ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE**
lundi 24 janvier à 18 h 30 – mardi 25 janvier à 20 h 30
 au Théâtre Sébastopol à Lille.

3^e Symphonie op 90 : Brahms, Concerto en la op 82 : Glazounov, Till Eulenspiegel : Strauss.
 Soliste : Stefan Stalanowski, violon. Direction : Werner Torkanowski.

● **RECITAL DE VIOLONCELLE : Minéo Hayashi**
vendredi 28 janvier à 14 h et 15 h 30 (scolaires), vendredi 28 janvier à 20 h 30
 au Théâtre Sébastopol à Lille (location J.M.F. : 06.19.89).

● **MARIE-CATHERINE GIROD – Pianiste**
mardi 1^{er} février à 20 h 30 à l'Auditorium du Conservatoire National de Région, place du Concert à Lille : Rachmaninov, Jolivet, Dutilleux, Liszt.

● **ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE**
jeudi 10 février à 20 h 30 au Palais des Sports Saint-Sauveur à Lille : Tannhäuser : Wagner, Crépuscule des Dieux : Wagner.
 Soliste : Martina Arroyo, soprano, Direction : Jean-Claude Casadesus.

THEATRE

● **IONESCO** (texte inédit)
les 19, 20, 21 et 22 janvier à 20 h 30, au Grand-Théâtre de Lille. Mise en scène : Roger Planchon avec Jean Carmet – TNP Villeurbanne.
 Spectacle invité par La Salamandre, Théâtre National de Région.

● **LES BAS-FONDS, de Gorki,**
du 1^{er} février au 27 février (lundi excepté) à 20 h 30 à l'Idéal-Ciné, à Tourcoing. Adaptation : Gildas Bourdet, mise en scène : Alain Milianti, Gildas Bourdet, création : La Salamandre.

● **IL FAUT MARIER MAMAN, de La Farge,**
les 21, 22 et 23 janvier au Grand Théâtre de Lille.

● **LA VIE EST TROP COURTE, avec Denise Grey.** Galas Herbert Karsenty,
le 30 janvier à 15 h 30 au Théâtre Sébastopol à Lille.

● **BIJOU,** dans une pièce de science-fiction
le mercredi 9 février à 15 h, par le Théâtre Louis Richard (A.R.M.A.T.), au Musée de l'Hospice Comtesse, rue de la Monnaie à Lille.

● **LES FEMMES SAVANTES, de Molière**
 les 10 et 11 février, au Théâtre Sébastopol à Lille.
 Création : Centre Dramatique National de Béthune.

● **PAUVRE FRANCE, avec Jean Lefebvre.**
 Galas Herbert Karsenty, *le 13 février à 15 h 30 et 20 h*, au Théâtre Sébastopol à Lille.

BALLETS

● **BALLETS DE MARSEILLE**
les 28, 29 et 30 janvier : Les Hauts de Hurlevent. Création mondiale (décembre 82 à Paris), au Colisée à Roubaix. Chorégraphie : Roland Petit, solistes principaux : Dominique Kalfouni – Jean-Charles Gil, musique originale : Marcel Landovski.

OPERA

● **FAUST, de Gounod**
les 4, 6, 8, 13, 18 et 20 février, au Grand Théâtre de Lille.
 Direction musicale : Henri Gallois. Mise en scène : Gérard Boireau.
 Alain Venzo – Françoise Garner
 Robert Hale – Vicente Jardinero
 Diane Loeb – Joyce Castle

VARIETES

● **MARC FRIMAT AVEC PIERRE HENNEBELLE,** piano
du 18 au 22 janvier, à la Boîte à Musique, 8, rue de la Justice à Lille.



GEORGINA DUFOIX A LILLE : « Pour un accueil plus humain des personnes âgées »

A lors qu'elle effectuait à Lille et dans la région la visite de plusieurs centres ou foyers d'hébergement pour personnes âgées, Mme Georgina DUFOIX, Secrétaire d'État à la Famille, a rappelé les efforts du gouvernement en matière sociale.



Mme Georgina Dufoix

C'est le 2 décembre dernier, lors de sa journée dans le Nord/Pas-de-Calais que Mme DUFOIX a inauguré à Villeneuve d'Ascq, le Foyer-Logement Jean-Baptiste Clément, établissement spacieux de 80 places et visité à Tourcoing une nouvelle résidence municipale.

A Lille, où elle participait à la séance d'ouverture du Congrès Na-

tional de L'UNIOPSS, Association qui regroupe plus de 1 200 établissements privés qui se consacrent aux personnes âgées, Mme DUFOIX a visité l'ancien hospice général transformé en centre de soins.

La région avait pris quelque retard dans le domaine de l'accueil ; or, la demande des familles des plus âgés est croissante.

Georgina DUFOIX a annoncé pour 1983 la création de 3 600 emplois dans le secteur de l'accueil, soit pour le Nord 331 emplois non médicaux, dont 220 pour l'aide aux personnes âgées. Les crédits seront augmentés et passeront à 17 millions de francs en 1983 au lieu de 11 millions de francs, une augmentation de plus de 50 %.

Enfin, le maintien à domicile sera renforcé et les heures d'aide ménagère triplées. La possibilité d'hébergement temporaire, l'hôpital de jour sont des formules de soutien plus souple qui permettent de répondre aux désirs des personnes âgées.

Comme le soulignait Mme DUFOIX, « la dignité des personnes âgées passe par de meilleures conditions matérielles ».

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

I l existe des aides spécifiques à l'amélioration de l'habitat. Les propriétaires, qui le souhaitent, bénéficient de subventions, de bonifications d'intérêts sur les prêts bancaires. Mais les taux accordés et le montant des subventions constituent des freins sérieux.

La ville souhaiterait pouvoir aider dans la lutte contre les mauvaises conditions d'habitation. On a donc pensé à l'octroi de prêts, qui pourraient être sollicités auprès du Crédit Municipal. Ces prêts seraient évidemment plafonnés et supposent une part d'autofinancement du demandeur. Une étude permettra de mesurer exactement ces possibilités.

LE SERVICE DE MÉDIATION : Pour aider les Lillois à se retrouver dans le maquis de la procédure

Le Service de Médiation de la Ville de Lille offre aux Lillois deux types de consultations juridiques :

- Un système de « bons de consultation » dans les cabinets d'avocats. Chaque Lillois peut retirer un « bon de consultation » à l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, premier pavillon, porte R.2., lui permettant de consulter l'avocat de son choix pour une dépense réduite à 50 F, la municipalité et l'Ordre des avocats supportant à égalité un complément d'un montant équivalent.

- Des consultations juridiques gratuites en Mairie dans les locaux du Service de Médiation.

Ces consultations assurées par un avocat, membre de l'Ordre, se déroulent sous forme de deux vacations hebdomadaires, le mercredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Si vous êtes intéressé par ces consultations, prendre rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Lille, Service Municipal de Médiation, tél. 56.92.71, postes 2237 et 2276.

LE STATIONNEMENT DES NOMADES

La ville a entrepris de rénover le terrain de Saint-André. Un nouveau terrain d'hébergement des gens du voyage sera créé du côté de la Porte de Valenciennes, derrière la Foire Internationale. Une convention d'assistance technique est signée avec la Société CAMPEXEL, spécialisée dans les problèmes d'hébergement de plein air pour le compte de collectivités. Le Maire souhaite que ces terrains soient réalisés selon des normes rigoureuses « afin de régler un problème, que nous essayons de traiter avec cœur mais aussi avec détermination. »

UN EFFORT EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

Un crédit affecté par l'État permettra d'étoffer les services de port de repas à domicile, aux personnes âgées. Ces services seront assurés par le Bureau d'Aide Sociale, les Petits Frères des Pauvres, S.O.S. Troisième Age et le Club Extension.

Dans le cadre du maintien à domicile, l'argent, affecté à la Ville de Lille par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, aidera à la prise en charge de certains dossiers dans le cadre de l'amélioration à l'habitat, des soins à domicile assurés par Delta-Lille ou aussi de l'animation des clubs de la ville.

Le centre d'information des droits des femmes : plus qu'un simple centre de renseignements

Le 13 décembre dernier, Madame Yvette Roudy, Ministre des Droits des Femmes, a visité à Lille les nouveaux locaux du Centre d'Information des Droits des Femmes.

Changement de lieu et changement d'appellation. L'ancien Centre d'Information Féminin, devenu Centre d'Information des Droits des Femmes (le C.I.D.F.), situé au Palais Rihour, s'est installé 17, quai du Wault, dans les locaux du futur Centre Municipal d'Information.

Le C.I.D.F. intervient dans trois secteurs principalement : le secteur juridique et social, le secteur vie professionnelle et le secteur accueil.

Quoique possédant une documentation importante et précise

accessible au public, le C.I.D.F. est plus qu'un simple centre de renseignements. Sa vocation, plus large, en fait le relais de la politique du Ministère.

Le C.I.D.F. organise et participe à des campagnes locales, adaptées à la réalité du contexte régional, en réunissant les associations, les élus, les administrés.

Les responsables du Centre sont très attachés à la rencontre des femmes sur le terrain, afin de mieux les aider, les informer, voire les motiver.

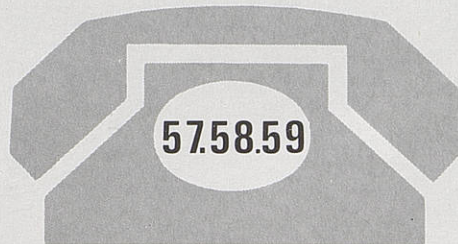
UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL AU CIRA

Depuis le 4 janvier 1983, la Ville de Lille a mis en place un fonctionnaire municipal au Centre Interministériel de Renseignements Administratifs, installé dans le bâtiment du futur Centre Municipal d'Information, quai du Wault. Il s'agit de M. Bernard Charles, qui complète l'équipe de 12 fonctionnaires en place depuis le 18 octobre 1982.

En liaison constante avec les services de la Mairie, M. Charles est en mesure de répondre par téléphone, de façon personnalisée, à tous ses correspondants. Il

les informe sur le rôle et le fonctionnement de la ville de Lille, ses réalisations, et plus généralement, sur les collectivités territoriales.

Rappelons que dans les domaines les plus divers, le CIRA apporte, par téléphone, une réponse aux problèmes administratifs, que peuvent se poser les citoyens. Il suffit d'appeler le numéro de téléphone : 57.58.59.



SALLE DE DOCUMENTATION :

ouverte le matin
du lundi en vendredi

- 1 - Juridique et Social
- 2 - Vie Professionnelle
- 3 - Vie pratique et culturelle

PERMANENCE :

● **Avocat :**
3^e samedi de chaque mois

● **Notaire :**
1^{er} samedi de chaque mois

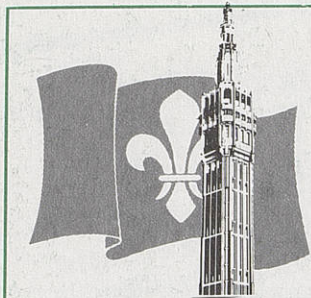
Le C.I.D.F. dans ses nouveaux locaux
du quai du Wault



LES SECOURS D'URGENCE

Ici encore, la ville innove. Mais elle tient surtout compte de la montée des « nouvelles pauvretés », qui apparaissent d'autant plus, que les situations sociales sont plus précaires.

Les secours d'urgence étaient peu efficaces parce que trop modiques. Ils ne touchaient donc qu'une petite catégorie de bénéficiaires. Désormais, des secours d'intervention sociale les remplaceront. En fonction d'une enquête plus approfondie, une aide conséquente pourra être apportée (elle pourrait aller jusqu'au minimum des avantages vieillesse pour une personne seule).



LILLE
amie

MADAME YVETTE ROUDY A LILLE :
« Égalité des chances pour les femmes »

Ministre des Droits de la Femme, Mme Yvette Roudy est venue à Lille le 13 décembre pour dialoguer avec les mouvements associatifs féminins et les représentants syndicaux.

Après s'être rendue à la délégation régionale des droits de la femme à la Préfecture du Nord, Mme Roudy a visité les futurs locaux du Centre d'Information des Droits de la Femme, situés Quai du Wault à Lille.

« Je suis venue ici constater les effets de la politique que je mets en place. » Mme Roudy a ainsi rappelé le combat qu'elle mène depuis 18 mois pour l'égalité des salaires et des chances professionnelles pour les femmes. Deux lois importantes ont été votées : le remboursement

de l'I.V.G. et la loi sur l'égalité professionnelle.

Or, la réussite de leur application passe avant tout par une bonne information : des campagnes publicitaires, mais aussi le développement des antennes locales ; on en compte, à ce jour, 7 dans la région.

Enfin, Mme Roudy a annoncé la signature prochaine de « plans d'égalités », qui auront pour but de mettre en place des mesures de rattrapage sur les salaires, le statut ou la formation des femmes au sein des entreprises.



M. Marceau Frison, premier adjoint, remet la Médaille d'Honneur de la Ville à Mme Yvette Roudy.

**PIERRE MAUROY A INAUGURÉ
DE NOUVELLES
INSTALLATIONS
AU C.H.R. DE LILLE**

Pierre Mauroy a visité le nouveau caisson hyperbare.



Le 4 décembre dernier, Pierre Mauroy a inauguré à Lille plusieurs installations hospitalières : Le Centre de Soins pour personnes âgées, un nouvel équipement — un caisson hyperbare — à l'hôpital Calmette, et l'hôpital de cardiologie.

Au cours de cette manifestation, le Maire de Lille a évoqué la politique gouvernementale dans le domaine de la santé, politique caractérisée par une rigueur permettant une plus grande efficacité.

Pierre Mauroy s'est entretenu avec les représentants des personnels hospitaliers et les étudiants en médecine à propos du projet Ralite de réforme hospitalo-universitaire.

Pour l'hôpital « B », qui doit ouvrir début 1983, il a annoncé la création de 658 postes. En matière de recherche, les crédits ont connu cette année une augmentation jamais enregistrée auparavant.

Enfin, Pierre Mauroy a souligné que la réussite de la grande réforme hospitalière passait aussi par celle de la décentralisation.